



# l'EPTB en ACTION

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
2021**



**EPTB Charente**

Etablissement Public Territorial de Bassin Charente

LES 5 MISSIONS DE  
L'**EPTB** Charente  
p4-5

L'**année**  
EN images  
p6-7

**Gestion** DE LA  
ressource EN eau  
p8-13

**Prévention**  
DES inondations  
p14-21

**Poissons**  
migrateurs  
p22-29

**Reconquête**  
DE LA qualité DE l'eau  
p30-35



**SAGE** DU bassin  
DE LA Charente  
p36-40

**Communication**  
ET sensibilisation  
p41

**Compte**  
administratif  
p42

L'équipe  
de **l'EPTB**  
p43

LES **membres**  
DE l'EPTB Charente  
p44

**Rapport d'activité 2021**  
Directeur de la publication : Jean-Claude Godineau  
/ Conception Graphique : Wam / Impression :  
Imprimerie IRO / Crédits Photos : EPTB Charente  
sauf mention contraire / Document réalisé avec le  
concours financier de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

# Édito DU président

L'année 2021 aura été marquée par la crue du fleuve Charente, la plus importante depuis celles de 1994 et de 1982. Elle nous a rappelé à tous que le risque d'inondation est une réalité de notre territoire. Il convient de s'y préparer au mieux et d'agir dès à présent pour réduire notre vulnérabilité.



Engagé depuis plus de 20 ans dans le domaine Inondation de la prévention des inondations, l'EPTB Charente a lancé en 2021 de nouvelles actions. À commencer par un accompagnement des communes dans la mise en place du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), un document trop souvent négligé mais qui est pourtant essentiel. Ont également été initiés durant l'année, la définition d'un programme de réduction de la vulnérabilité et l'élaboration d'un plan de sensibilisation au risque.

L'année 2021 a également été marquée par la signature du deuxième programme d'actions 2022-2026 sur le Bassin d'Alimentation des Captages de Coulonge et Saint-Hippolyte. Ce programme d'actions, partagé avec les différents acteurs du territoire, est ambitieux et comporte des objectifs de résultats chiffrés. Si la filière viticole est déjà bien engagée dans cette dynamique, il nous faut renforcer les actions en grandes cultures pour reconquérir la qualité de l'eau sur les paramètres nitrates et pesticides.

Sur le barrage de soutien d'étiage de Lavaud, l'EPTB Charente a procédé à des travaux importants de remplacement de 250 mètres linéaires de garde-corps qui

étaient dégradés, cassés ou rongés par l'humidité. Cette intervention a permis de sécuriser ce site, très fréquenté, et de mettre en valeur les sentiers qui le longent.

Concernant la préservation des poissons migrateurs nous avons engagé de nouveaux suivis pour évaluer la pression de prédation exercée par le silure sur les populations de poissons migrateurs.

Enfin, 2021 a été une année de poursuite de la démarche collective d'élaboration du plan d'adaptation au changement climatique « Charente 2050 ». Il convient désormais de finaliser la démarche en 2022 et d'engager sa mise en œuvre, en veillant à renforcer les solidarités entre les territoires, aval/amon et amont/aval.

Qualité de l'eau et des milieux aquatiques, disponibilité de la ressource, répartition des espèces cortèges faunistiques et floristiques, etc. Le changement climatique aura un fort impact sur ces thématiques. Il en va de notre responsabilité à tous d'anticiper et de s'adapter.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'action de l'EPTB Charente, qui est un outil de solidarité interdépartemental à l'échelle du bassin versant de la Charente.

“  
**En 2021, nous avons poursuivi la démarche collective d'élaboration du plan d'adaptation au changement climatique Charente 2050.**  
”



Jean-Claude GODINEAU  
Président de l'EPTB Charente

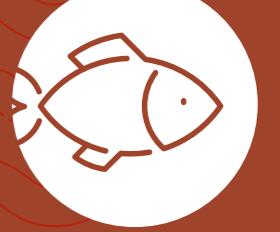
# L'EPTB Charente Notre territoire



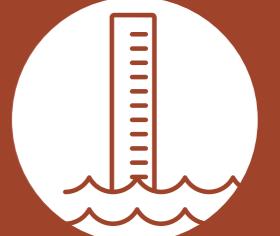
## NOS missions



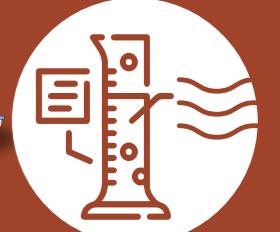
Prévention  
des inondations



Poissons  
migrateurs



Gestion de la ressource  
en eau



Reconquête  
de la qualité de l'eau



SAGE du bassin  
de la Charente

# L'année en images

## Février La crue

Le fleuve Charente a atteint un niveau d'occurrence 20 ans à Saintes, 15 ans à Cognac et un peu moins à Angoulême, le plus important depuis plus de 25 ans. De nombreuses habitations et infrastructures (routes, parkings, stations d'épuration, etc.) ont été inondées sur le bassin versant de la Charente et 77 communes ont été reconnues en état de Catastrophe Naturelle.



## Mars Élection du Président et des vice-présidents de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Charente

Alain BURNET succède à Claude GUINDET, qui aura mené l'essentiel de l'élaboration du SAGE Charente, jusqu'à son approbation en 2019. Son investissement a été salué, et il a été désigné Président d'honneur de la CLE.



## Mars Signature de la convention cadre du PAPI d'intention marais de Brouage

Mis en place en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan et la Communauté de Communes du Bassin de Marennes, ce programme pluriannuel s'articule autour de trois grands objectifs.



## Mai Remplacement de 250 mètres linéaires de garde-corps à Lavaud

Site très fréquenté, notamment en période estivale, la retenue secondaire de la Guerlie a bénéficié du remplacement de 250 mètres linéaires de garde-corps.



## Décembre Signature du Programme Re-Sources 2022-2026 du Bassin d'Alimentation des Captages (BAC) de Coulonge et Saint-Hippolyte



Signé par plus de 35 signataires, ce programme fixe 8 objectifs ambitieux de reconquête de la qualité de l'eau.

# Gestion de la ressource eau

## GESTION ET ENTRETIEN DU BARRAGE DE LAVAUD

La Visite Technique Approfondie (VTA) annuelle du barrage principal de Lavaud a eu lieu le 19 novembre 2021, avec l'appui du bureau d'études SAFEGE, expert dans le suivi des ouvrages hydrauliques. Une visite d'inspection par le service de contrôle (DREAL) s'est déroulée, par la suite, le 8 décembre 2021.

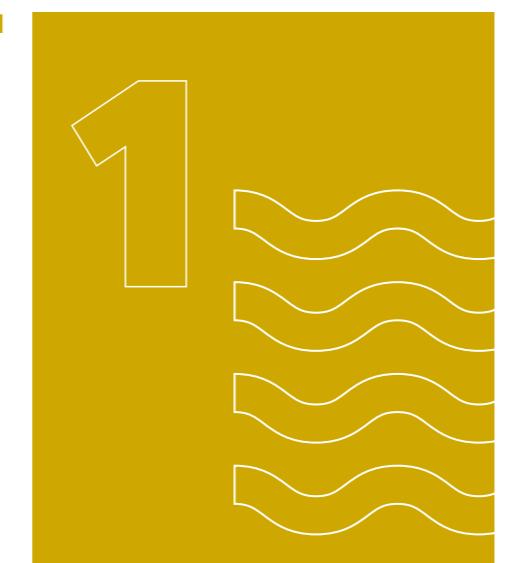
Les conclusions des deux visites ont démontré que l'ouvrage était dans un état satisfaisant et que sa surveillance et son entretien étaient adaptés. Les recommandations à l'issue de ces visites concernaient la poursuite des différents suivis mis en place, le renforcement des ancrages de la drome, la rénovation de la vanne opercule ainsi que le ragréage du béton au niveau de l'évacuateur de crues.



### LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2021 :

#### Mesures topographiques

Afin de déterminer le comportement de l'ouvrage et de surveiller d'éventuels déplacements de la digue principale, des mesures topographiques ont lieu tous les 3 ans (à retenue haute et à retenue basse). Une campagne de mesures à retenue haute a été réalisée par un cabinet de géomètres en juin 2021.



#### Contrôle du vérin de la vanne segment

Suite à l'observation de temps d'ouverture et fermeture assez longs pour la vanne segment, un contrôle du vérin de celle-ci avait été préconisé par notre bureau d'études dans les conclusions de la VTA de 2020. Elle a été faite en août 2021 par une société spécialisée en hydromécanique. Les observations réalisées n'ont pas révélé d'anomalie sur le fonctionnement de la vanne.



Pour répondre à la réglementation en vigueur, il a fallu normaliser l'installation du système de levage, notamment le monorail de soutien et déplacement des palans afin de pouvoir utiliser l'ensemble de ces équipements avec pour chacun leur charge maximale autorisée en toute conformité et sécurité. Les travaux ont eu lieu en octobre 2021.



#### Sécurisation du site

Afin de sécuriser le site très fréquenté et de le mettre en valeur, l'EPTB Charente a fait procéder au remplacement, par les sociétés Tertu et PASS de 250 mètres linéaires de garde-corps dégradés, cassés ou rongés par l'humidité sur la digue secondaire de la Guerlie de mai à juin.

Des travaux de menuiserie ont également été engagés afin de sécuriser la passerelle de la digue secondaire des Margotines ainsi que le ponton de pêche accessible aux personnes à mobilité réduite au niveau de la retenue de la Guerlie.

#### Mise en œuvre de préconisations de l'étude foncière 2016

**Mise en place d'échanges de parcelles pour faciliter l'entretien des berges et assurer une continuité de cheminement autour de la retenue.**

Un achat de deux parcelles sur la commune de Pressignac a été réalisé en novembre 2021. Ces terrains, d'une superficie de 0,67 ha, permettront également d'étendre la zone humide au niveau de l'entrée de la Charente en amont de la retenue secondaire de la Guerlie répondant ainsi à l'une des préconisations de l'étude Guerlie engagée en 2019 et portée sur la qualité de l'eau et la lutte contre le phénomène de cyanobactéries.

**Mise en place, en octobre, d'une convention d'occupation précaire du domaine public pour réglementer les activités de la base nautique de Verneuil sur les parcelles de l'EPTB Charente.**



Réunion publique étude Guerlie

#### Signalétique

Usés par le temps ou devenus obsolètes au fil des années, les 7 panneaux d'informations présents autour de la retenue ont été remplacés en juillet 2021. Pour rappel, ces supports indiquent les différentes activités praticables et les règles de navigation sur la retenue d'eau.



#### Etude sur la qualité de l'eau de la retenue secondaire de la Guerlie

Cette année a été consacrée à la réalisation d'un diagnostic des sources de pollution sur le bassin versant de La Guerlie et à la définition d'actions à mettre en œuvre sur le bassin pour limiter les apports de phosphore et d'azote en provenance du bassin versant.

Ce travail, mené en concertation avec les CDC, le syndicat Charente Amont, les agriculteurs et les autres acteurs du territoire aboutira, en 2022, à l'élaboration d'un programme d'actions et à la mise en place d'une animation territoriale.

## GESTION DES ÉTIAGES

### Animation et coordination

En matière de coordination et d'animation, l'EPTB Charente participe chaque année aux réunions des comités consultatifs des Organismes Uniques de Gestion Collective (OUGC). En raison du contexte sanitaire, seul l'OUGC du Karst a organisé un comité consultatif, le 9 mars 2021, auquel l'EPTB a participé.

En parallèle, l'EPTB a continué à suivre les études de révision des valeurs de DOE et DCR de la Touvre et du Né. Dans ce cadre, l'EPTB Charente a participé à 1 comité de suivi et 2 comités de pilotage en 2021 permettant de finaliser l'étude en fin d'année. En ce qui concerne la Touvre, l'EPTB Charente a préparé l'avis de la CLE du SAGE Charente sur les valeurs proposées par l'étude. Dans ce cadre l'EPTB Charente a rédigé une note de synthèse pédagogique présentant les principaux éléments et résultats de l'étude afin d'en faciliter la compréhension par les membres de la CLE afin que ceux-ci émettent un avis éclairé sur le sujet. L'EPTB Charente a assuré la présentation des résultats de l'étude lors de la CLE du 26 avril qui a alors émis un avis favorable sur les valeurs proposées de DOE et DCR.

### Gestion de l'étiage sur le bassin versant de la Charente en 2021

L'EPTB Charente a poursuivi son travail de collecte des données de suivi de la ressource en eau et leur mise à disposition à travers le Tableau de Bord de la Ressource en Eau disponible sur :



[HTTP://WWW.FLEUVE-CHARENTE.NET/LES-DONNEES-SUR-LEAU/SUIVI-DE-LETIAGE-ET-SUR-LA-PLATEFORME-E-LETIAGE-CHARENTE](http://www.fleuve-charente.net/les-donnees-sur-leau/suivi-de-letiage-et-sur-la-plateforme-e-letiage-charente)

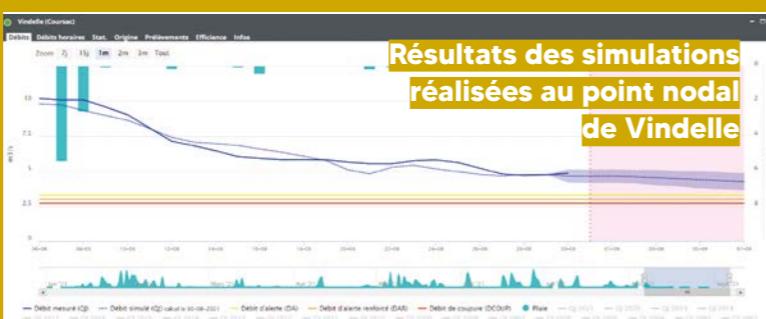
L'EPTB Charente, en tant qu'acteur de la prévention et de la prévision des étiages sur le bassin de la Charente, participe aux différentes réunions relatives à l'étiage,

### L'EPTB EN ACTION

organisées par les services de l'Etat, à l'échelle de son territoire. L'EPTB Charente a ainsi participé aux réunions suivantes :

- Comité quantitatif de l'eau à La Rochelle le 24 février.
- Observatoires de l'eau à Angoulême le 26 janvier et le 27 mai.

De plus, l'EPTB Charente participe chaque année aux différentes réunions de gestion conjoncturelle organisées en fonction de la sévérité de l'étiage. L'étiage 2021 n'a pas nécessité d'organisation de réunion de crise en Charente-Maritime.



### Soutien d'étiage par les barrages de Lavaud et Mas Chaban

Bien que le début du printemps, avec une très faible pluviométrie et des niveaux de débits alarmants, ait laissé craindre un étiage sévère, il n'en a pas été ainsi compte tenu de la pluviométrie importante enregistrée notamment en juin et juillet. L'étiage 2021 a nécessité la réalisation d'une veille régulière sur l'ensemble des indicateurs hydrologiques et les premiers lâchers depuis les barrages pour soutenir le débit du fleuve ont débuté très tardivement (mi-août) à une période où habituellement débute la phase de fermeture des barrages. Les lâchers, opérés en coordination avec le Département de la Charente, ont permis de maintenir le débit du fleuve Charente au-dessus de 4 m<sup>3</sup>/s, en particulier entre fin août et mi-septembre, permettant ainsi de préserver les milieux aquatiques, de satisfaire les usages agricoles et les prélèvements pour l'eau potable réalisés dans la nappe d'accompagnement du fleuve. Afin d'appuyer les services de l'EPTB Charente et du Département de la Charente dans la stratégie de lâcher et la prise de décision, une prestation d'expertise a été confiée à la société Eaucéa. Cette expertise s'appuie, entre autres, sur l'exploitation de modèle hydrologique et la réalisation de simulations permettant d'estimer les débits dans les jours à venir en fonction de différents paramètres (météo, prélèvements, etc.). Grâce à une simulation prédictive, le Département et l'EPTB peuvent gérer de manière plus efficiente le stock des barrages et soutenir les débits au meilleur moment.

Ainsi, sur le fleuve Charente, les conditions climatiques et la gestion réalisée à partir des barrages de Lavaud et Mas Chaban a permis de préserver les milieux aquatiques et de satisfaire les usages de l'eau sans franchir le débit d'objectif d'étiage (DOE) à Vindelle en 2021.

LE BILAN DÉTAILLÉ DE L'ÉTIAGE 2021 EST CONSULTABLE SUR LE SITE INTERNET DE L'EPTB CHARENTE :  
[HTTP://WWW.FLEUVE-CHARENTE.NET/LES-DONNEES-SUR-LEAU/SUIVI-DE-LETIAGE/BILANS-DE-LETIAGE](http://www.fleuve-charente.net/les-donnees-sur-leau/suivi-de-letiage/bilans-de-letiage)



### Développement de la plateforme E-letiage Charente



VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS SUR CETTE PLATEFORME ? DÉCOUVREZ UNE VIDÉO DE PRÉSENTATION DE L'OUTIL :



[HTTPS://YOUTU.BE/YKJIO8BLGEC](https://youtu.be/ykji08blgec)

Développé depuis 2018 par le groupement Eaucéa/Laëtis, sous la maîtrise d'ouvrage de l'EPTB Charente, la plateforme e-letiage continue de s'étoffer. En 2021 les fonctionnalités suivantes ont ainsi été développées :

- Visualisation des données de suivi des écoulements en linéaire (Fédérations de pêche et syndicats de bassin) ;
- Visualisation des données de niveau d'eau dans les marais (Données UNIMA) ;
- Accès grand public sans identifiant ni mot de passe ;
- Visualisation des données qualité de l'estuaire (stations CRC, MAGEST et CdA LR) ;
- Développement d'un indicateur d'assèche spécifique aux bassins du SYBRA ;
- Amélioration de la visualisation sur écran de smartphone et tablette.



### CHARENTE 2050

Dans un contexte marqué par les changements climatiques et les évolutions démographiques et socio-économiques du territoire, l'EPTB Charente a lancé, début 2019, une démarche prospective à l'échelle du bassin de la Charente et à l'horizon 2050. Cette démarche vise à comprendre et anticiper les changements globaux, et à proposer un plan d'adaptation et d'atténuation partagé par tous les acteurs du bassin de la Charente.

L'EPTB Charente est accompagné par le groupement d'entreprises Antéa Group/La Fabrique Participative pour mener à bien cette démarche. L'année 2021 a été consacrée à la présentation des 4 scénarios globaux et à l'élaboration du programme d'actions en comité de suivi le 8 juin. Une semaine d'ateliers thématiques a également été organisée du 21 au 25 juin pour élaborer une première version du programme d'actions qui a été présenté le 26 novembre à l'auditorium Maurice Ravel de Jarnac, devant une centaine de personnes.



## LES PROJETS DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU

### PTGE Aume-Couture : poursuite des actions engagées et réalisation du bilan à mi-parcours

L'année 2021 a débuté avec un Comité de pilotage dédié à l'étude sur la révision des indicateurs et seuils de gestion sur le bassin. À cette occasion, le bilan général de l'étiage 2020 a été présenté ainsi que le retour d'expérience sur l'application des seuils de gestion expérimentaux sur le bassin durant la période d'étiage.

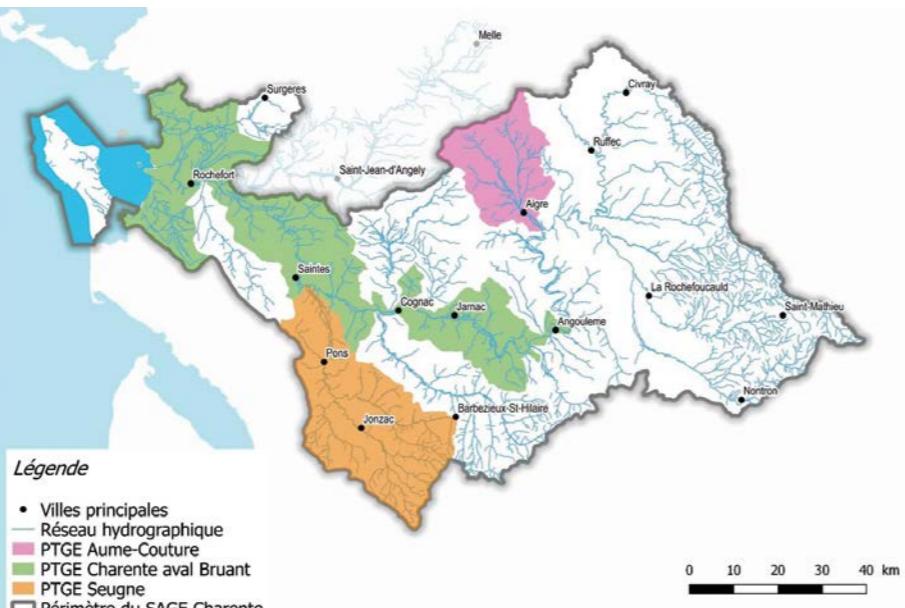
En conclusion de ce Comité de pilotage, il a été considéré comme plus opportun de proposer un renouvellement de la mise en œuvre expérimentale des seuils de gestion sur le bassin de l'Aume-Couture durant l'étiage 2021 tels que validés en CLE de février 2020, de compléter l'analyse des seuils de gestion avec les apports de l'étude des débits biologiques, avant présentation d'éventuelles modifications desdits seuils en CLE courant 2022.

Dans le cadre de l'axe 3 « Animation et maîtrise foncière », le Projet de Territoire Aume-Couture a permis d'identifier 9 périmètres d'intérêt pour la préservation et la restauration des zones humides. Le CEN qui avait entamé en 2020 la démarche d'animation foncière comprenant la prise de contact avec les propriétaires concernés sur 5 périmètres, assure désormais l'animation sur l'ensemble des périmètres.

### Réalisation du bilan à mi-parcours du PTGE

L'objectif de ce bilan est d'évaluer la progression des actions inscrites au projet via les indicateurs de suivi et d'analyser chaque action afin de caractériser leur niveau de réalisation, en intégrant les leviers à mettre en place lorsqu'ils sont nécessaires. Ce travail a nécessité de multiples échanges avec les acteurs du territoire, partenaires du PTGE Aume-Couture et doit permettre de faire évoluer le programme d'actions initial pour une mise en œuvre plus efficace et plus pertinente du Projet de Territoire. Une première version de ce bilan a été présentée en Comité de Territoire le 9 juin 2020, les échanges ont permis de partager les premiers constats et d'orienter sur certaines

### L'EPTB EN ACTION



pistes d'amélioration. Sur le deuxième semestre, les différents maîtres d'ouvrage ont été rencontrés lors d'entretiens privilégiés afin d'aborder ensemble les suites à donner : poursuite, suppression, redimensionnement ou réorientation des actions.

### LES PTGE SEUGNE ET CHARENTE AVAL BRUANT

L'année 2021 a été consacrée à la poursuite du travail de concertation avec les acteurs et à l'élaboration des diagnostics. Au vu du travail technique à réaliser en régie par les co-porteurs pour la réalisation des diagnostics (cartographie, recueil et croisement de données, analyse des enjeux...) une chargée de mission a été engagée. Son travail, mené de janvier à octobre a permis de poursuivre, dans les meilleures conditions, l'élaboration de ces Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau.

### PTGE Charente aval Bruant

Un atelier de concertation a été organisé sur le bassin Charente aval Bruant le 28 octobre. Il s'inscrit dans la 2<sup>e</sup> phase d'élaboration d'un PTGE qui est la phase de « Diagnostic ». Il avait pour objet de déterminer les enjeux du territoire, d'identifier et de localiser les pressions sur le bassin. Pour cela, les co-porteurs ont décidé d'élargir la concertation au-delà des instances officielles, en consultant l'ensemble des acteurs de l'eau et habitants du bassin Charente aval Bruant, afin de permettre à chacun de contribuer au diagnostic du PTGE.



Grâce à la participation de 17 personnes, cet atelier a notamment permis de faire ressortir avec les acteurs du territoire, les problématiques liées à la ressource en eau et d'identifier les questions prioritaires à traiter.

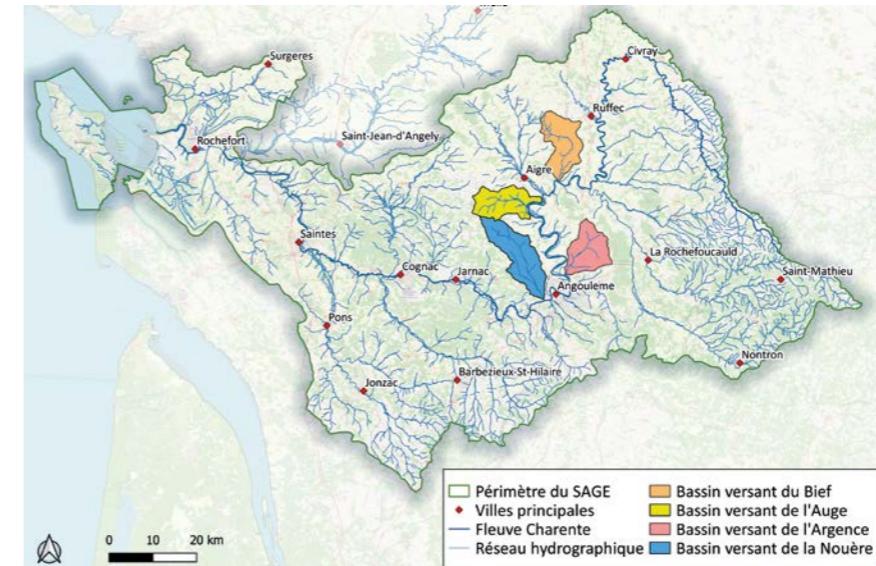
### PTGE Seugne

Les co-porteurs ont organisé le 15 juin une réunion afin de présenter une première version du diagnostic au Comité de Territoire. L'objectif de la réunion était de pouvoir échanger sur le travail de cartographie réalisé, permettant d'identifier les secteurs à enjeux sur le bassin de la Seugne. À l'issue de la réunion, il a été décidé d'intégrer les remarques exprimées lors des échanges et de proposer lors de la prochaine réunion du Comité de Territoire une validation du rapport final du diagnostic. Cette réunion a également permis à l'EPTB Charente de faire un point d'information sur les études qu'il porte et qui fourniront des éléments de connaissances utiles à l'élaboration du PTGE Seugne, à savoir :

- L'étude sur les débits biologiques dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE Charente
- L'étude prospective des effets du changement climatique sur la ressource en eau du bassin de la Seugne, dans le cadre du Projet Life Eau&Climat

En parallèle, l'équipe d'animation a également consacré du temps à la réflexion sur l'analyse économique et financière des PTGE. Une réunion technique d'échanges sur cette thématique s'est tenue le 20 octobre afin d'en préciser les contours avec l'appui de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

### LES PROGRAMMES D'ACTIONS GESTION QUANTITATIVE



Le bassin de la Charente est classé en Zone de Répartition des Eaux (ZRE) traduisant le déséquilibre chronique entre les besoins en eau et les ressources. Le secteur amont du bassin est particulièrement concerné par des déficits quantitatifs en eau et aucun programme d'actions spécifique à la gestion quantitative n'est mis en place sur ce secteur - à l'exception du bassin de l'Aume-Couture faisant l'objet d'un PTGE.

Dans ce cadre, l'EPTB Charente s'est engagé dans la mise en place de Programmes d'Actions pour la Gestion Quantitative (PAGQ). 4 bassins versants ont été choisis en priorité parmi ceux ciblés par la stratégie de gestion quantitative du bassin Adour-Garonne : la Nouère, l'Argence, l'Auge et le Bief. La démarche engagée est opérationnelle et pragmatique. Elle s'appuie sur un diagnostic simplifié et une concertation resserrée avec les acteurs de chaque territoire associant l'Etat, la profession agricole et les instances de gestion.

L'année 2021 a été consacrée à la réalisation d'un état des lieux et d'un diagnostic de ces territoires avec pour objectif final de co-construire avec les acteurs locaux des Programmes d'Actions.



Projet « LIFE Eau&Climat

### PROJET LIFE EAU & CLIMAT

Ce projet, engagé officiellement le 1<sup>er</sup> septembre 2020 pour une durée de 4 ans rassemble 4 partenaires techniques et 10 partenaires institutionnels dont l'objectif est de faire face aux effets du changement climatique.

Il permet notamment le financement d'une étude prospective sur les ressources en eau à l'échelle du bassin versant de la Seugne, concerné par un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE), afin de définir une stratégie d'adaptation au Changement Climatique.

L'année 2021 a été consacrée à la définition des besoins et à l'élaboration d'une convention de recherche et développement avec le BRGM. Ce dernier a été sollicité pour évaluer, grâce au modèle hydrogéologique du Crétacé, la disponibilité future de la ressource en eau (superficie et souterraine) sur le bassin de la Seugne et estimer l'impact de la substitution.

La signature de la convention à l'automne 2021, a permis de débuter, en fin d'année, le travail technique de préparation des données nécessaires avant de procéder aux premières simulations prévues au printemps 2022.

# Prévention des inondations

## LA CRUE DE FÉVRIER 2021

Du 27 janvier au 12 février 2021, le bassin versant de la Charente a subi le passage d'une succession de fronts pluvieux.

Les abats de pluie, arrivés sur des sols saturés après plusieurs semaines particulièrement humides, ont rapidement fait gonfler les débits des affluents et du fleuve Charente, celui-ci ayant atteint son pic de crue entre le 4 février à Mansle et le 8 février à Saintes.

Le fleuve Charente a atteint un niveau d'occurrence 20 ans à Saintes, 15 ans à Cognac et un peu moins à Angoulême, le plus important depuis plus de 25 ans. De nombreuses habitations et infrastructures (routes, parkings, stations d'épuration, etc.) ont été inondées sur le bassin versant de la Charente et 77 communes ont été reconnues en état de Catastrophe Naturelle. À Saintes, le niveau d'eau est arrivé 66 cm sous celui de la crue de référence centennale de décembre 1982.

L'EPTB a réalisé un reportage photographique de la crue en parcourant la vallée de la Charente depuis Ruffec jusqu'à la confluence avec la Boutonne et a identifié un certain nombre de laisses de crues. Il a diffusé en juin 2021 un premier bilan synthétique des conséquences de la crue à l'échelle du bassin versant de la Charente. Bien que les données ne soient pas pleinement consolidées (retours non exhaustifs et très variables de la part des collectivités), il est probable que 800 à plus de 1 000 logements aient eu les pieds dans l'eau lors de cet événement important.



POUR TÉLÉCHARGER LA NOTE SUR LA CRUE DE FÉVRIER 2021 :  
[http://www.fleuve-charente.net/wp-content/uploads/2021/06/Note\\_crues\\_BV\\_Charente\\_fev2021.pdf](http://www.fleuve-charente.net/wp-content/uploads/2021/06/Note_crues_BV_Charente_fev2021.pdf)

## LE PAPI CHARENTE & ESTUAIRE

Période convention-cadre : 2013-2023

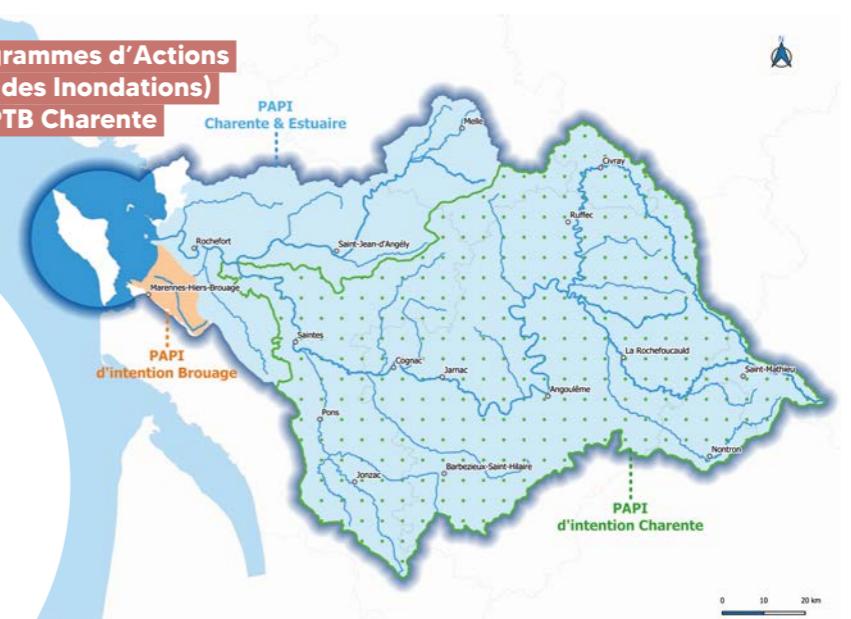
Montant financier :

**47,1 M€ HT**

Nombre d'actions : 58

Nombre de signataires : 15

Les PAPI (Programmes d'Actions de Prévention des Inondations) portés par l'EPTB Charente



### Les signataires

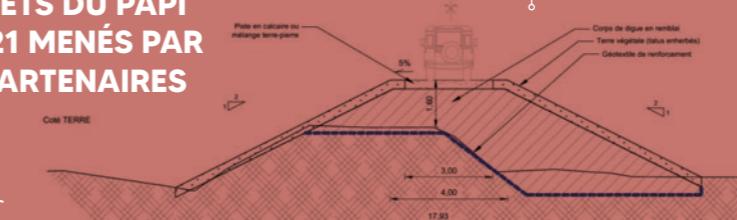


### Pilotage du PAPI

L'EPTB Charente porte depuis 2012 le PAPI Charente & Estuaire sur le périmètre du bassin versant de la Charente. Il fait suite à la tempête Xynthia de février 2010 ainsi qu'à un précédent PAPI relatif aux inondations du fleuve Charente. Il traite à la fois du risque de submersion marine et du risque d'inondation par les cours d'eau. L'EPTB assure la coordination, l'animation et le suivi du programme.

En 2021, a eu lieu la 13<sup>ème</sup> réunion du comité de pilotage du PAPI, qui a été dédiée spécifiquement à la problématique de submersion marine. Les opérations fluviales du programme sont toutes achevées ou largement engagées.

### FOCUS SUR QUELQUES PROJETS DU PAPI EN 2021 MENÉS PAR LES PARTENAIRES



**Département de la Charente-Maritime : études de renforcement des digues de premier rang** dans l'estuaire de la Charente et études de protection à un niveau Xynthia + 20 cm des secteurs économiques et urbains de l'avenue de la Libération et du sud-est de Rochefort.

**Département de la Charente-Maritime : dévaselement du fleuve à Saint-Savinien et décantation des sédiments** : plus de 100 000 m<sup>3</sup> de sédiments extraits depuis le début de l'opération sur un objectif global de 600 000 m<sup>3</sup> pour restaurer un profil cible du lit mineur.

## Étude de ralentissement dynamique des crues

### ENGAGÉE EN 2019, CETTE ÉTUDE VISE À :

**Pré-localiser** les zones d'expansion des crues ainsi que les zones sensibles au ruissellement.

**Analyser** les horloges de crues et la contribution des sous-bassins au débit de la Charente.

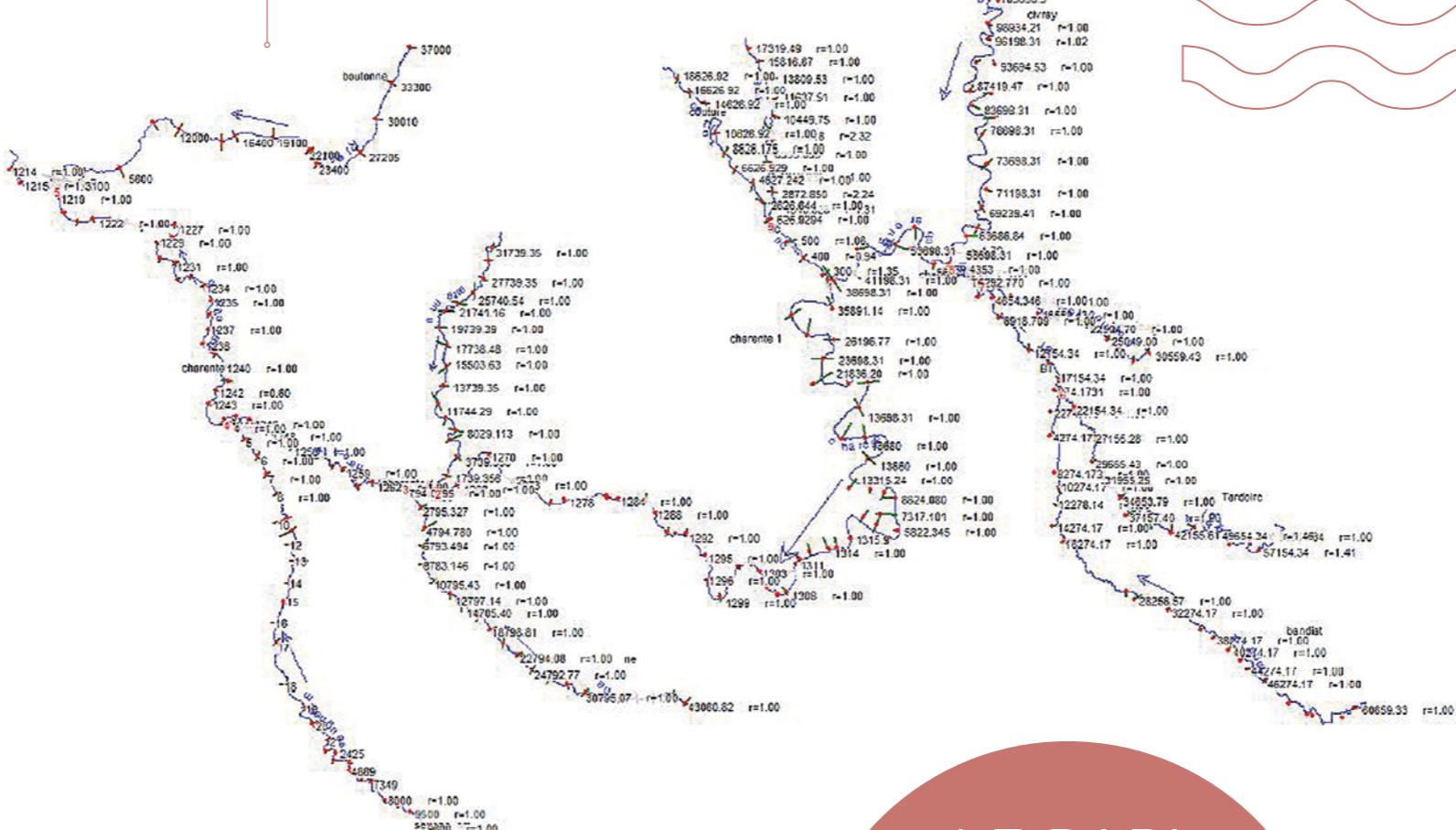
**Définir une stratégie globale** de ralentissement dynamique, d'intérêt de grand bassin au regard des enjeux du territoire à risque Saintes-Cognac-Angoulême.

Le prestataire missionné est le bureau d'études Artelia. L'année 2021 a permis notamment :

- De diffuser auprès des membres du comité technique les données de prélocalisation des zones de ruissellement et d'expansion des crues.
- D'organiser un comité technique le 1<sup>er</sup> juillet 2021, pour présenter l'analyse hydrologique globale. La modélisation hydrologique d'une troisième crue de référence, celle de février 2021, a été produite (les crues de 1982 et de 2007 ayant déjà été simulées), permettant de compléter l'analyse des concomitances des ondes de crues et l'analyse des différentes contributions au débit de pointe de la Charente. Ont également été abordées les typologies d'aménagements (rechargeement alluvionnaire, reméandrage, freins en lit majeur) susceptibles de contribuer au ralentissement des écoulements et les critères d'efficacité selon la catégorie des cours d'eau.
- D'organiser un comité technique le 13 décembre 2021 pour présenter la réflexion générale en matière de ralentissement dynamique et l'identification de zones propices à la mise en place de freins en lit mineur et lit majeur. Ces aménagements font l'objet d'une modélisation générale permettant d'estimer un gain hydrologique potentiel dans la zone d'intérêt Saintes-Cognac-Angoulême. Ce dernier comité technique doit déboucher sur l'organisation d'un comité de pilotage au printemps 2022.

L'analyse hydrologique montre une constance de concomitance des pics de crues entre le secteur Bandiat-Tardoire-Bonneure et le fleuve Charente à leur confluence (Mansle). Ce constat se traduit également par l'analyse des contributions au débit de pointe de la Charente où ces deux territoires ressortent comme prioritaires. Le bureau d'études propose donc de porter les efforts d'actions fortes de ralentissement dynamique des crues sur ces territoires ainsi que sur certains secteurs de l'axe fluvial en aval de Mansle (profitable à l'augmentation du déphasage par rapport aux affluents).

**Synoptique du modèle hydraulique**  
de la Charente et de ses principaux affluents



### Autres actions portées par l'EPTB



- La lettre d'information du PAPI**  
Le 11<sup>ème</sup> numéro a été publié en septembre 2021 et diffusé dans l'ensemble des communes à risque d'inondation du bassin de la Charente. Il propose un point d'avancement des actions du PAPI et présente en focus les évolutions apportées par l'Etat à la plateforme Vigicrues.

### Bilan PCS

Annuellement, l'EPTB Charente réalise un bilan d'avancement de la réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS). Le PCS est un outil utile au maire dans son rôle d'acteur principal de la gestion d'un événement de sécurité civile et en particulier d'un épisode d'inondation. Près de 85 % des communes du bassin versant de la Charente ayant l'obligation de réaliser un PCS ont mis en place ce plan. Des actualisations des documents sont néanmoins nécessaires (obligation d'actualisation à minima tous les 5 ans) et des communes restent à couvrir.

## LE PAPI D'INTENTION CHARENTE

Période convention-cadre : 2021-2023

Montant financier :

**0,64 M€ HT**

Nombre d'actions : 18

Nombre de signataires : 8

### Les signataires



## Pilotage du PAPI

Dans le cadre de la Directive Inondation, une Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation du Territoire à Risque Important (TRI) Saintes-Cognac-Angoulême a été approuvée le 22 décembre 2016.

Un nouveau PAPI spécifiquement dédié à la déclinaison opérationnelle de cette stratégie locale, le PAPI d'intention Charente, a été mis en place par l'EPTB Charente en 2020. Il a été labellisé par la Commission Inondation de Bassin Adour-Garonne le 17 juin 2020. Sa convention-cadre a été signée par les parties prenantes locales le 25 novembre 2020 puis par le Préfet Coordonnateur de Bassin Adour-Garonne le 8 février 2021.

Le programme du PAPI d'intention s'articule autour de quatre grands objectifs :

- Améliorer la sensibilisation au risque d'inondation
- Améliorer la gestion et l'avertissement des crues sur les affluents de la Charente
- Mettre en place un programme de réduction de vulnérabilité et mener des diagnostics pilotes
- Poursuivre le travail prospectif sur le ralentissement dynamique des crues

Un comité technique a été organisé en visioconférence le 25 février 2021 pour le lancement du programme.

## DICRIM

Le DICRIM, Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, vise à informer les habitants d'une commune sur les risques qui les concernent et sur les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde. Seulement 50 % des communes du TRI disposent d'un DICRIM, bien qu'elles soient concernées par l'obligation.

L'EPTB Charente a donc constitué en 2021 un groupement de commandes pour faciliter la réalisation des DICRIM. Les dépenses sont éligibles à une subvention du fonds Barnier à hauteur de 50%. Le marché prévoit :

- La réalisation d'une maquette-type pour le compte de l'EPTB Charente et qui sera mise à disposition des communes
- Un accompagnement auprès des communes du TRI pour s'approprier cette maquette et la décliner localement
- Une prestation d'impression des DICRIM, pour le compte des communes, en vue de leur diffusion aux administrés

Une réunion d'information à destination des communes du territoire Saintes-Cognac-Angoulême a été organisée le 16 juin 2021 et le marché à groupement de commande a été notifié au prestataire Mayane en novembre 2021 pour une durée de 2 ans. 8 communes du TRI Saintes-Cognac-Angoulême ont déjà délibéré au second semestre 2021 pour adhérer au groupement de commandes.

## Plan de sensibilisation au risque

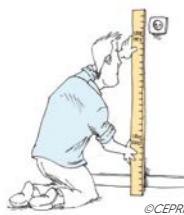
Parallèlement au projet portant sur les DICRIM, l'EPTB Charente a inscrit dans le PAPI une action plus globale de définition d'un plan de sensibilisation au risque d'inondation, qui doit aller au-delà des actions réglementaires d'information préventive.

Les prescriptions techniques de la mission attendue ont été intégrées dans la consultation du marché DICRIM pour en faire un marché global de sensibilisation au risque. Les étapes prévues pour le plan de sensibilisation sont les suivantes :

- Diagnostic : catégorisation des cibles, estimation du niveau de culture du risque, analyse des dispositifs de sensibilisation
- Stratégie de sensibilisation et plan d'actions : définition des messages, élaboration de la stratégie, rédaction des fiches-actions

La prestation a démarré en décembre 2021.

## Définition d'un programme de réduction de vulnérabilité



La réduction de vulnérabilité d'un bien consiste à mettre en place des mesures individuelles pour réduire l'endommagement en cas d'inondation (exemple : rehausse compteur électrique, installation de batardeaux, etc.). La forte concentration d'enjeux exposés au risque d'inondation dans la vallée de la Charente d'Angoulême à la confluence avec la Boutonne, implique de poser un recensement minutieux des enjeux, des critères partagés de stratégies de diagnostics et de bien dimensionner les campagnes de diagnostics et les travaux de réduction de vulnérabilité à programmer.

C'est l'objectif de l'étude de définition d'un programme de réduction de la vulnérabilité, portée par l'EPTB Charente et dont le marché a été notifié au bureau d'études OSGAPI en fin d'année 2021.

Parallèlement, l'EPTB Charente a signé une convention de partenariat avec la Communauté de Communes Cœur de Saintonge en octobre 2021 et engagera en 2022 la réalisation de diagnostics de vulnérabilité d'habitations dans 5 communes situées en zone de débordement du fleuve Charente. Cette opération « pilote » contribuera à alimenter le cadre plus global du programme de réduction de vulnérabilité de la vallée de la Charente aval.

## Plateforme E-crue

En anticipation du développement de systèmes d'instrumentation hydrométrique portés par les syndicats géomapiens, l'EPTB Charente a souhaité porter une réflexion sur la mise en place d'une plateforme d'interconnexion de données : informations et données produites par les services de l'Etat et les syndicats de bassins, et autres indicateurs utiles à la gestion du risque d'inondation et en particulier les observations et prévisions pluviométriques. Son architecture est calée sur celle de la plateforme E-tiage déjà en place à l'EPTB.

La version en « pré-production » de la plateforme a été établie en fin d'année 2021 et les fonctionnalités vont se mettre progressivement en place en 2022.

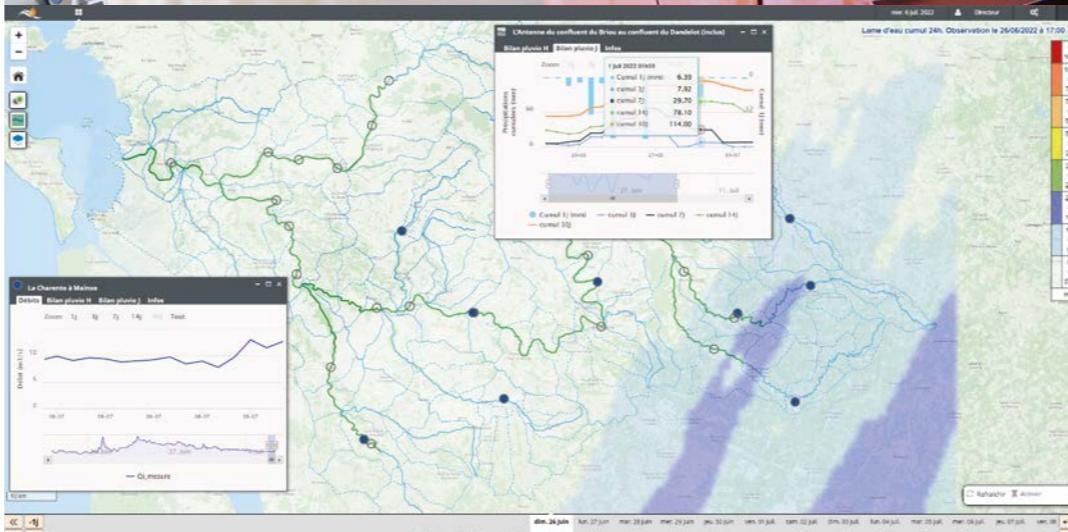
## Pilotage du PAPI

La Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation du territoire à risque « Littoral Charentais Maritime » approuvée en 2018 et le SAGE Charente approuvé en 2019, ont fixé un objectif de mise en place d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) sur le marais de Brouage, au regard du risque de submersion marine.

Conforté en parallèle par une demande des collectivités locales, le dernier PAPI du littoral charentais maritime a été mis en place par l'EPTB Charente en 2021 en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan et la Communauté de Communes

du Bassin de Marennes. Suite à une phase d'élaboration initiée en 2019, le PAPI d'intention a été labellisé par la Commission Inondation de Bassin Adour-Garonne le 2 novembre 2020 et sa convention-cadre a été signée par l'ensemble des maîtres d'ouvrages et financeurs le 25 mars 2021 au sein de l'emblématique citadelle de Brouage.

Celle-ci marque la mise en œuvre effective du programme sur une durée de 3 ans et pour un montant prévisionnel de 504 000 € HT.



# PAPI D'INTENTION DU MARAIS DE BROUAGE

Période convention-cadre : 2021-2023

Montant financier :

**0,50 M€ HT**

Nombre d'actions : 13

Nombre de signataires : 6

## Les signataires



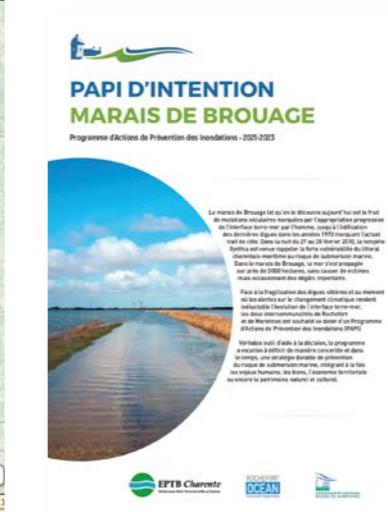
LE PROGRAMME DU PAPI D'INTENTION S'ARTICULE AUTOUR DE TROIS GRANDS OBJECTIFS :

- 1 **Améliorer la sensibilisation au risque de submersion**
- 2 **Élaborer une étude stratégique de sécurisation des personnes et des biens**
- 3 **Appuyer l'émergence d'un projet global d'adaptation au changement climatique sur les composantes singulières du marais (paysage, agriculture, biodiversité).**

## Conception d'une plaquette de communication

La plaquette réalisée par l'EPTB Charente présente la démarche du PAPI d'intention du marais de Brouage (contexte, calendrier, objectifs), les actions programmées et les éléments relatifs au financement et à la gouvernance.

Elle a notamment été mise à disposition des partenaires invités à la cérémonie de signature du PAPI d'intention Brouage.



## Pose de repères de submersion marine

Deployée sur les communes littorales du marais de Brouage, cette opération emblématique des PAPI consiste à matérialiser par l'intermédiaire de repères en bronze les plus hautes eaux connues dans le marais de Brouage lors de la tempête Martin en 1999 et de la tempête Xynthia en 2010. L'objectif est de sensibiliser le grand public à la culture du risque qui s'estompe avec le temps.

L'EPTB aura mené en 2021 une phase d'analyse de données et de concertation avec les communes et parties prenantes pour aboutir à la validation de 9 sites de pose de repères de submersion marine.

Après avoir dimensionné les besoins techniques de l'opération, l'EPTB Charente a missionné les prestataires Pic Bois et Synergéo en octobre 2021 afin d'engager les premières étapes techniques de l'opération :

- Conception de repères de submersion Martin en alliage de bronze
- Conception de disques de contour blanc (pour mieux distinguer les repères du support de fixation)
- Réalisation des levés altimétriques pour estimer les niveaux d'eau sur les 9 sites retenus

## Etude stratégique de sécurisation des personnes et des biens

Étude pivot du programme d'actions, elle vise à appréhender le risque de submersion marine sur le marais de Brouage via une analyse des ouvrages existants, les enjeux et l'utilisation de la modélisation hydraulique pour simuler différentes gammes d'événements. L'analyse comparative de différents scénarios d'aménagement permettra d'aboutir à un projet de sécurisation rationnel, concerté et adapté aux enjeux locaux.

Après avoir dimensionné les besoins techniques et stratégiques de l'étude en concertation avec les parties prenantes locales, l'EPTB Charente a notifié le marché au bureau d'études de l'Union des Marais de la Charente-Maritime (UNIMA) en juillet 2021 pour une durée de 20 mois.



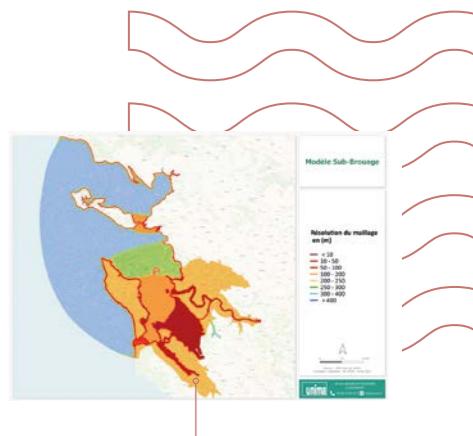
Disque de contour blanc et repère de submersion Martin conçu



Passage du géomètre-expert sur la commune de Moëze pour estimer le niveau atteint par la tempête Xynthia à 3,52 m NGF

Un comité de pilotage a été organisé le 24 septembre 2021 pour le lancement de l'étude stratégique. Les premières étapes réalisées par le bureau d'études ont permis d'amorcer la phase d'analyse du risque avec les éléments suivants :

- Acquisition et traitement des données terrains : analyse des digues de protection (inspections visuelles, levé topographique par drone), des ouvrages hydrauliques et de la bathymétrie de certains chenaux du marais
- Mise en place d'un modèle hydrodynamique affiné sur le marais de Brouage



Modélisation des ouvrages de protection par vol drone (photogrammétrie) et représentation de l'étendue du modèle hydrodynamique sur la partie marine et terrestre



## Accompagnement des communes pour la réalisation du DCRIM

L'EPTB Charente a mis en place un groupement de commandes dans le cadre du PAPI d'intention Charente (cf. page 17). Dans un objectif de mutualisation, les communes du marais de Brouage pourront rejoindre le groupement de commandes afin de bénéficier de l'accompagnement du prestataire pour la réalisation du DCRIM.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :  
[WWW.FLEUVE-CHARENTE.NET/DOMAINES/PAPI](http://WWW.FLEUVE-CHARENTE.NET/DOMAINES/PAPI)  
[WWW.FLEUVE-CHARENTE.NET/DOMAINES/LA-DIRECTIVE-INONDATION](http://WWW.FLEUVE-CHARENTE.NET/DOMAINES/LA-DIRECTIVE-INONDATION)



# Poissons migrants

L'année 2021 marque le démarrage du programme 2021-2025 de la Cellule Migrateurs Charente-Seudre (CMCS), issue du partenariat entre l'EPTB Charente, l'association MIGADO et CAPENA (Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement de Nouvelle-Aquitaine).

Les espèces ciblées sont l'anguille, les aloses (grande et feinte), les lampreys (marine et fluviale), le saumon atlantique et la truite de mer. Ces dernières sont suivies sur les bassins versants de la Charente et de la Seudre dans le but d'améliorer leur circulation et l'état de leurs populations.

## CINQ ORIENTATIONS

cadrent la mise en œuvre des actions du programme intitulé « **Migrations et fonctionnalités hydro-écologiques** » :

- 1/ Suivi des migrations**
- 2/ Suivi des espèces**
- 3/ Les tableaux de bord**
- 4/ Les livrables**
- 5/ Gérer le programme : un pilotage et une animation quotidienne**



## RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

En 2021 l'EPTB Charente a souhaité mettre en application les recommandations formulées par l'étude Poissons Migrateurs (Scimabio Interface, 2021) qui pointait des difficultés de franchissement des ouvrages équipés de passes à poissons et le manque d'habitat de reproduction sur le fleuve. Devant la forte réduction des effectifs de migrants des actions doivent être mises en place. Deux études opérationnelles ont donc été lancées en parallèle.

### « Étude Transparence Migratoire »

Elle a pour objectif d'améliorer, à terme, l'attractivité des passes à poissons en influant sur la courantologie au droit des ouvrages. L'étude, engagée en collaboration avec les départements 16 et 17 consistera, en premier lieu en un recueil des données bibliographiques et techniques sur les ouvrages. Des tests in-situ seront ensuite réalisés pour simuler des modifications de la position des vannages afin d'établir des propositions concrètes de gestion. À l'issue de ces tests, un protocole de manœuvre sera concerté avec les départements propriétaires des ouvrages pour tenir pleinement compte des contraintes techniques et réglementaires des sites.

### Étude de faisabilité de reconquête d'habitats de reproduction des poissons migrants sur la Charente.

Les exigences des grandes Aloses et des Lampreys marines et fluviales sont différentes, mais toutes deux ont besoin de faciès d'écoulements lotiques (rapides) liés à la présence de radiers. Or, ces habitats naturels historiquement présents sur la Charente ont quasiment disparu du fait de l'aménagement du fleuve. L'EPTB Charente étudie donc des secteurs où la reconquête d'habitats de reproduction conformes aux exigences des espèces pourrait être réalisée, même temporairement. Ce travail sera finalisé courant 2022.

## LES SUIVIS BIOLOGIQUES

### Comptages

Entre 19 et 24 espèces sont identifiées chaque année lors de leur passage par la station de Crouin dont la presque totalité des espèces migratrices amphihalines classiques. Cette forte diversité est proche voire supérieure à celles observées sur d'autres grands fleuves et caractérise la richesse de la Charente.



## EN 2021 À LA STATION DE COMPTAGE DE CROUIN

**391** MULETS

ONT ÉTÉ COMPTABILISÉS, AINSI QUE

**440** ALOSES

**40** TRUITES DE MER

**9** LAMPROIES FLUVIATILES,

**11** LAMPROIES MARINES

AU TOTAL, **+ de 19 900**

POISSONS

ONT EMPRUNTÉ

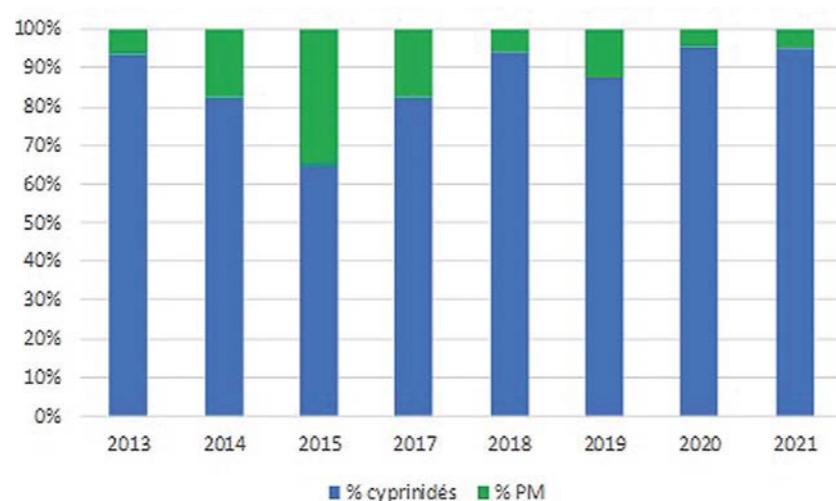
LA PASSE À POISSONS EN 2021.



La présence des grandes Aloses et d'aloises feintes fait de Crouin un des seuls sites français de contrôle de ces deux espèces. Une analyse de la répartition des tailles sur un échantillon d'individus permet d'avoir une idée du nombre d'individus par espèce. Malheureusement la tendance s'inverse et les aloises feintes deviennent plus nombreuses à franchir Crouin que les grandes Aloses dont l'aire de répartition se situe pourtant plus en amont.

### Part des poissons migrateurs dans le cortège annuel

La famille des cyprinidés est la mieux représentée avec plus de 80 % des poissons comptés et plus de 10 espèces différentes observées pratiquement toute l'année, preuve de la nécessité de déplacement des populations piscicoles et de l'importance de leur garantir une libre circulation.



**4 035**  
C'est l'estimation du nombre de  
**GÉNITEURS**  
**D'ALOSES**  
**FEINTES**  
FAITE SUR LA FRAYÈRE  
DE TAILLEBOURG EN 2021

### Suivis des Aloses / ADNe

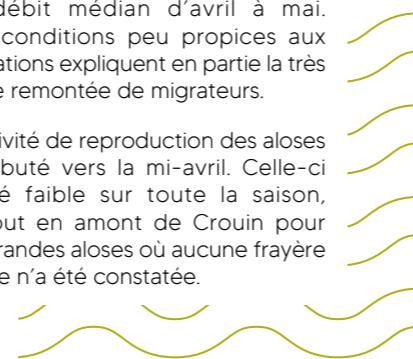
Les différents suivis biologiques ont été réalisés en 2021 avec la contribution d'un stagiaire de Master 2 à l'EPTB Charente, Jérémie EGEA.

**Front de migration et des reproductions des aloises (front : Châteauneuf-sur-Charente) et des lamproies marines (front : Crouin)**

Le début de l'année 2021 a été marqué par la crue du fleuve qui a rendu les

obstacles franchissables pour les poissons migrateurs. S'en est suivie une période de débits inférieurs au débit médian d'avril à mai. Ces conditions peu propices aux migrations expliquent en partie la très faible remontée de migrateurs.

L'activité de reproduction des aloises a débuté vers la mi-avril. Celle-ci a été faible sur toute la saison, surtout en amont de Crouin pour les grandes aloises où aucune frayère active n'a été constatée.

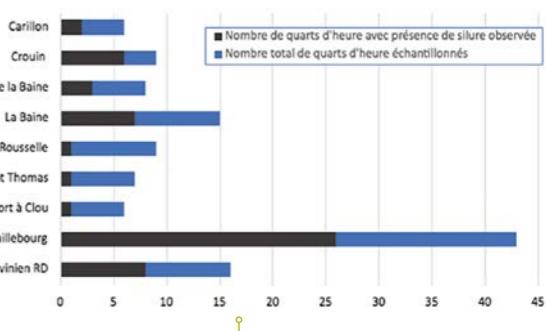


Pose de l'enregistreur  
à Taillebourg le 07/04/2021

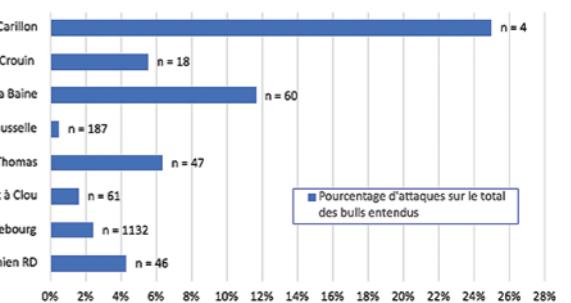
### Suivi des pressions exercées par les prédateurs sur les poissons migrateurs

Les études et observations réalisées aujourd'hui un peu partout en France et notamment en Garonne-Dordogne attestent des adaptations comportementales et de la préation parfois importante des silures sur les espèces migratrices. Les attaques sur les bulls d'aloises sur frayères, la consommation de migrateurs en pieds d'ouvrages ou en zone de nage libre ainsi que la stabulation en entrée, sortie ou à l'intérieur des passes à poissons ont ainsi été largement rapportées. Ces comportements de préation constatés sur d'autres territoires le sont également sur la Charente.

Les premières estimations du nombre de bulls prédatés ont pu être établies et des comptages de présence effectués sur frayères en 2021. Des observations à la caméra acoustique ont permis de constater des mouvements vers les frayères au coucher du soleil ainsi que des comportements de circulation en surface de silure de toutes tailles au moment des bulls. Certains individus sont également observés depuis plusieurs années en stabulation dans la passe à poissons de Crouin, ce qui témoigne d'une adaptation comportementale. Les causes de la très forte rarefaction de la lamproie marine ces dernières années posent également question puisque cette espèce était, par le passé, largement observée sur le radier aval des ouvrages, ce qui n'est plus le cas. Les récentes publications en Garonne-Dordogne de taux de préation d'environ 80 % de lamproies marquées avec des tags préation dans le mois qui a suivi le marquage laisse perplexe sur la situation en Charente.



Graphique ci-dessus : Au total, le silure a été observé sur les sites de frayères durant 29 % des quarts d'heures de bulls écoutés et à plus de 50 % sur les sites de Crouin, la Baine, Taillebourg et Saint-Savinien.



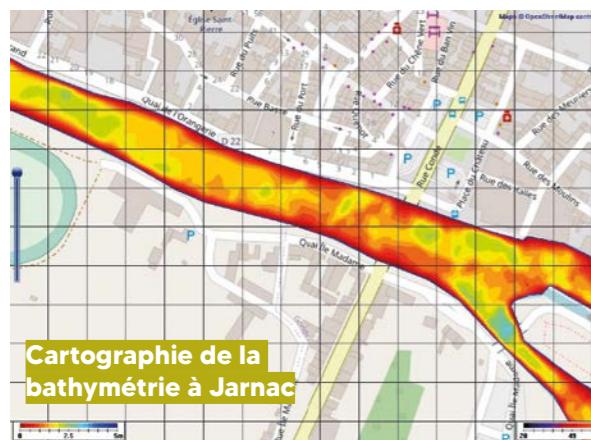
Graphique ci-dessus : (Ne concerne que les aloises feintes de Charente). Le pourcentage de bulls attaqués semble faible, mais est pour certains sites largement supérieurs aux taux de préation (d'environ 1 %) des aloises feintes de Garonne sur frayères non forcées. De plus, la méthode employée ici induit une sous-estimation puisque de nombreux bulls prédatés sont douteux (donc exclus du comptage) ou inaudibles (sous l'eau). La comparaison de cette technique d'écoute avec l'utilisation d'appareils photos spécialisés sur Golfech a permis de constater que 20 % des bulls prédatés n'étaient pas détectés à l'ouïe, faisant passer la préation de 10 % à 30 % du total de bulls sur cette frayère forcée. Des taux similaires pourraient avoir lieu sur la Charente sans que nous puissions pour l'instant les estimer.



Prélèvement ADNe  
le 9 juin 2021 et capsule de filtration

## Cartographie des habitats de colonisation des aloses sur la Charente

La quantité et la qualité des habitats, et notamment ceux de reproduction, sont des facteurs déterminant pour le renouvellement des générations d'aloises. La Charente présente une succession d'ouvrages transversaux avec peu d'écoulements naturels. Actuellement, la quasi-totalité des frayères actives d'aloises est liée à un ouvrage. Ces frayères « artificialisées » ne possèdent pas les conditions les plus favorables pour le bon déroulement des pontes, la survie des œufs et le développement des larves et juvéniles. Par exemple, lorsque les habitats d'une frayère sont comblés par des sédiments fins, l'oxygénation des œufs, leur fixation au substrat et finalement leur survie sont amoindries. Ceci influence directement le nombre d'alevins chaque année et les effectifs des générations suivantes. Ce phénomène de « colmatage » est d'autant plus marqué lors de la présence d'une succession de retenues qui favorisent la sédimentation.



Une des actions du programme de la Cellule Migrateurs est de faire le point sur la répartition spatiale des frayères pour les aloises afin d'en vérifier leur fonctionnalité. L'objectif est aussi de décrire les habitats par une mesure des profondeurs (bathymétrie) complète et une identification du substrat. Ce travail de cartographie des habitats de reproduction permettra de donner une évaluation de la qualité des frayères et d'identifier les secteurs à fort enjeu afin de pouvoir orienter les actions de restauration.

Les premières prospections réalisées en 2021 entre Cognac et Jarnac ont permis d'initier le travail. Les 25 kms ont été parcourus en bateau équipé d'un sondeur (Merci à la Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques de Charente pour le prêt du matériel). Des repérages du substrat ont été réalisés par images subaquatiques tous les 200 m au minimum et tous les 50 m au niveau des frayères. Les prospections seront poursuivies sur 2022 entre St-Savinien-sur-Charente et Cognac et en remontant vers Châteauneuf-sur-Charente.

## Suivi des anguilles

### Le réseau de suivi de la colonisation des anguilles

Un réseau de suivi ciblé sur la recherche des anguilles en phase de colonisation est réalisé depuis 2009. Il s'intéresse principalement aux petites anguilles de taille



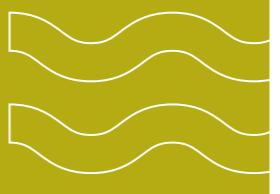
Image du substrat à Jarnac

inférieure à 15 cm qui représentent les individus en phase de colonisation récente. L'objectif principal est d'identifier la limite de colonisation de ces jeunes anguilles. Ainsi, plus elles sont présentes vers l'amont, plus le recrutement fluvial est important. Le suivi dans le temps de ces limites constitue un bon indicateur de la tendance de colonisation.

Une stagiaire en Master 2 de Polytech'Tours, Amaya GAUVIN, a été recrutée par MIGADO pour participer à ces travaux pendant 6 mois.

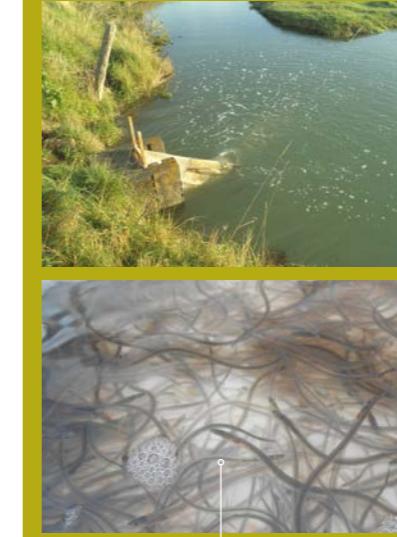
La campagne 2021 a eu lieu entre le 18 juin et le 12 août par pêche électrique. Au total, 21 stations réparties sur la Charente et la Seudre ont été prospectées avec le soutien technique des Fédérations de pêche et de protection des milieux aquatiques de Charente et de Charente-Maritime. Le suivi sur la Seudre permet également d'analyser l'effet de la fragmentation de l'axe par les ouvrages sur la colonisation des anguilles. En complément, 12 stations ont été suivies par l'utilisation de flottangs afin de densifier le réseau d'inventaire.

Ces résultats permettent d'alimenter une réflexion pour optimiser le protocole à venir : nécessité de 2 passages en pêche électrique, besoin de définir les densités, choix des stations et des outils de prospection. À partir des diverses observations et en fonction des objectifs recherchés (analyse de l'évolution des densités ou des distances de colonisation) plusieurs protocoles ont été proposés.



### Suivi des entrées de civelles en marais de Seudre

Le bassin versant de la Seudre possède un potentiel d'habitats très importants pour l'anguille notamment avec son marais salé composé en grande partie d'anciens fossés à poissons représentant plus de 1 000 ha en eau. Dès l'automne, lorsqu'elles se présentent sur la zone estuarienne, les civelles vont avoir deux choix : soit se déplacer à l'amont sur la partie fluviale (après avoir franchi la passe de Saujon), soit pénétrer dans les marais doux ou salés sur l'aval. Pour comprendre la répartition de ces civelles dans l'estuaire et ainsi estimer la part qui pénètre dans ces fossés à poissons, un suivi des entrées de civelles est prévu d'octobre 2021 à juin 2022. Six fossés ont été sélectionnés pour être représentatif du marais salé avec 2 opérations prévues par mois (lorsque les coefficients sont supérieurs à 80). Les captures sont réalisées en posant un filet le soir sur les ouvrages d'entrée d'eau des fossés et en les récupérant le lendemain matin après la marée. Les captures des pêcheurs professionnels maritimes sont aussi analysées en parallèle. Cette nouvelle expérimentation 2021/2022 permettra de connaître le niveau actuel du recrutement estuaire en civelles et de le comparer avec la saison 2016/2017.



Filet disposé sur un ouvrage de fossé à poissons et civelles

Sur la Charente, les captures par les pêcheurs professionnels (CPUE) ont baissé depuis la dernière saison pour passer de 4,3 à 2,7 kg/marée, qui est le niveau moyen observé en 2016, 2017 et 2018. Les valeurs sont du même niveau pour la Seudre, avec une CPUE moyenne de 2,3 kg/marée.

Pour la saison de pêche professionnelle de la civelle 2021-2022, les quotas de captures nationaux ont changé avec une augmentation par rapport à la campagne précédente : le quota consommation est de 26 tonnes et le quota repeuplement est de 39 tonnes. Les quotas de 2021 ont été atteints à 76 %.



Pêche électrique

En 2021, 2 142 anguilles ont été capturées avec 48 % d'individus inférieurs à 15 cm sur la Charente et 60 % sur la Seudre. Sur le bassin Charente, le front de colonisation des moins de 15 cm, qui est défini par la probabilité d'avoir 50 % de chance de capturer une anguille de moins de 15 cm, est à 153 km. Cette limite est stable depuis 2015. Pour les anguilles de moins de 10 cm, après une augmentation en 2017 et 2019, il est revenu au niveau de 2015, soit à 113 km. Sur le bassin de la Seudre, le front de colonisation des anguilles de moins de 15 cm est passé de 36 km en 2019 à 41 km en 2021. En effet, des individus de moins de 15 cm ont été retrouvés jusqu'au moulin du Port sur la commune de Cravans.

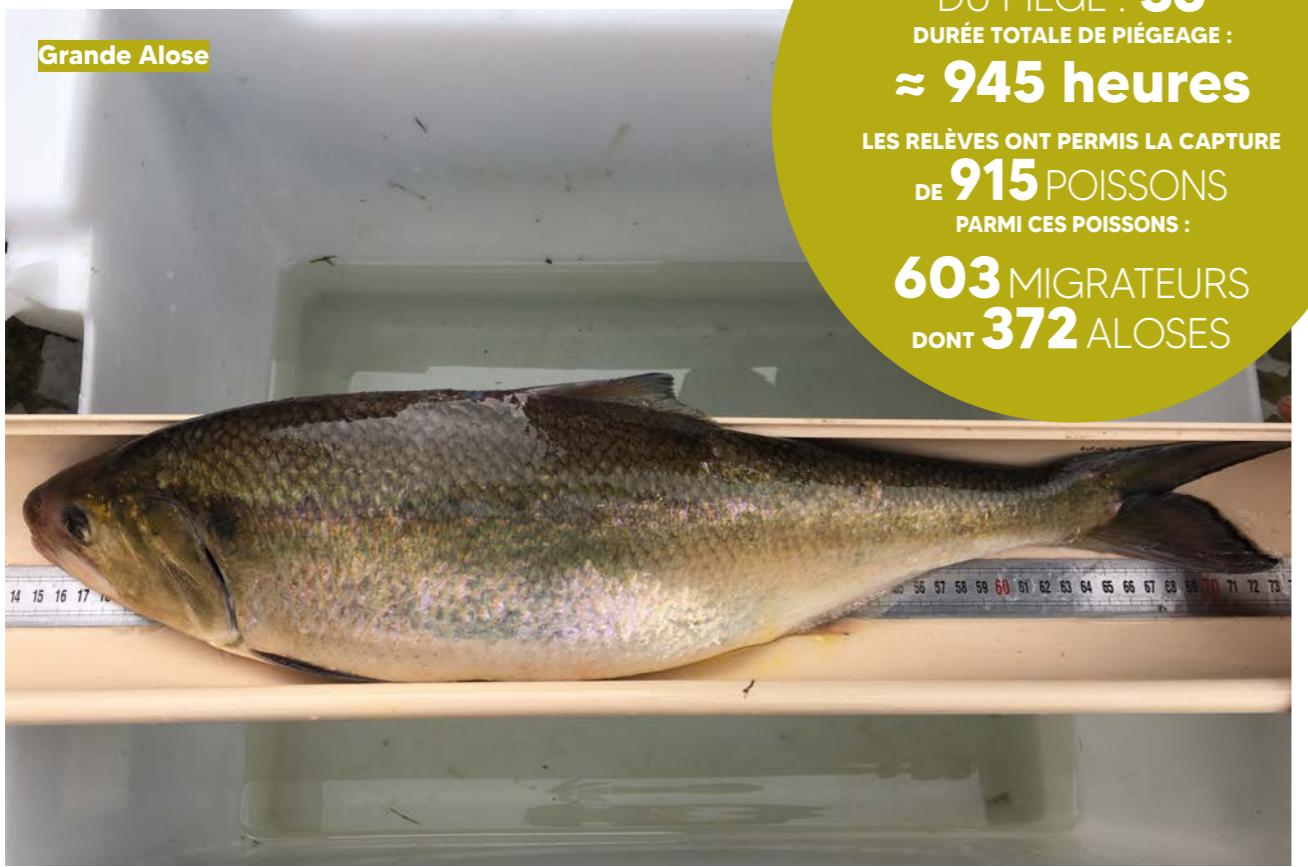
## Le suivi du piégeage de la passe multisპécifique de St-Savinien-sur-Charente

Les populations d'aloises voient leurs effectifs baisser drastiquement depuis quelques années sur la Charente et sur les fleuves français en général. Initié en 2020, le suivi sur la passe de Saint-Savinien a pour vocation première d'**étudier les effets de l'ouverture du complexe hydraulique à la migration piscicole**. Dans un second temps, il permet d'étudier, grâce au bassin de piégeage, les **fenêtres de capture propices des aloises**. Cette étude permettra, à terme, de mener des opérations de Capture Marquage Recapture (CMR) ou de pistage (télémétrie), notamment sur la grande alose, espèce en danger critique d'extinction, afin d'étudier les points bloquants ou retardant de sa migration.



Photo de la passe multisპécifique de Saint-Savinien prise le 07/05/2021

## Grande Alose



Une analyse des conditions environnementales enregistrées les jours de capture d'aloise permet d'émettre des hypothèses sur les périodes où elles empruntent la passe multispécifique.

La première hypothèse : l'aloise emprunte préférentiellement la passe dans des conditions de gestion des ouvrages hydrauliques particulières lorsque les vannes du barrage sont fermées. Le constat suivant est relatif au débit de la Charente, les captures se sont toutes faites lorsque le débit était inférieur à 61 m<sup>3</sup>/s. Un lien entre le coefficient de la marée et les captures d'aloise a également été observé, appuyé par une analyse statistique montrant la significativité du coefficient de marée dans les captures d'aloises. Enfin, les variations de la hauteur d'eau à l'aval de la passe multispécifique ont été étudiées car elles peuvent influencer la franchissabilité de l'entrée par les aloises. Cette analyse a montré que les captures d'aloises se font lorsque les amplitudes de la marée sont les plus basses et que le niveau d'eau aval de la passe a des valeurs plus faibles.

Ces analyses sont à confirmer et à affiner lors du suivi 2022.

Ce suivi se fait sur la base d'une convention établie entre le Département de la Charente-Maritime, propriétaire du site, et la Cellule Migrateurs (EPTB Charente, MIGADO, CAPENA). Il est financé par le Département et aidé par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Union Européenne via le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).



Salle des Fragonards  
à Cognac

Campagne de piégeage 2021  
(du 22 mars au 13 juillet)

**NOMBRE DE RELÈVE DU PIÈGE : 36**

**DURÉE TOTALE DE PIÉGEAGE :  
≈ 945 heures**

**LES RELÈVES ONT PERMIS LA CAPTURE DE 915 POISSONS  
PARMI CES POISSONS :  
603 MIGRATEURS  
DONT 372 ALOSES**

## Communication et sensibilisation

La Cellule Migrateurs a organisé une **journée technique d'échange, à Cognac, le 19 octobre 2021**. Une quarantaine de personnes de trente structures différentes étaient présentes pour l'occasion. Organisée autour de trois temps forts, cette rencontre a notamment permis de découvrir la présentation du CEN Nouvelle-Aquitaine sur les fonctions de nourricerie des habitats côtiers en estuaire de la Seudre et de la Gironde. L'EPTB Charente a également présenté les résultats de la première année de suivi physico-chimique de l'estuaire Charente à l'aide d'une sonde multi-paramètres. L'après-midi a été consacrée, elle, à la thématique « Fleuves », l'EPAGA, en partenariat avec l'Université d'Orléans, exposant, par exemple, les opérations de débarrages sur l'Aulne en Bretagne. Enfin, la journée s'est conclue par la présentation du LIFE Rivière Dordogne par EPIDOR.

Le **dix-neuvième numéro du bulletin d'information « à l'écoute des migrants »** a été réalisé en décembre et publié en janvier 2022. Il fait le point sur les principaux suivis réalisés en 2021 dont la journée technique du 19 octobre.

5 **newsletters** ont été diffusées par courriel en 2021 à environ 760 contacts.

L'**exposition itinérante** sur les poissons migrants a été utilisée en avril par la commune de Saujon, ainsi qu'en août par l'Écomusée du Port des Salines.

Enfin, **deux animations ont été réalisées** : en février dans une école élémentaire dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides et en novembre pour l'association Natvert.

Deux réunions ont été organisées avec les services départementaux de l'OFB, de Charente et de Charente-Maritime afin de présenter, en salle et sur le terrain les enjeux des poissons migrants sur les bassins Charente et Seudre, le rôle et les actions de la cellule migrants.

L'EPTB Charente a accueilli les journées techniques du monitoring Anguilles organisées par l'OFB de Rennes, les 23 et 24 novembre. L'opportunité a été saisie de réaliser la journée suivante un atelier du GRISAM sur les flottangs.



## Tableau de bord



[HTTP://WWW.MIGRATEURS-CHARENTESEUDRE.FR/](http://www.migrateurs-charenteseudre.fr/)

Il a pour but d'aider à la gestion des populations de poissons migrants grâce à des variables d'état de la population (migration, reproduction), des milieux dans lesquels ils vivent (qualité de l'eau, débits, obstacles à la migration...) et des pressions (pêches professionnels et amateurs...). L'ensemble des données sur l'état des populations et les fronts de migration est consultable sur le site.

Tableau de bord  
Poissons migrants

# Reconquête DE LA qualité DE l'eau

PROGRAMME RE-SOURCES DU BASSIN  
D'ALIMENTATION DES CAPTAGES (BAC)  
DE COULONGE ET SAINT-HIPPOLYTE :  
UN DEUXIÈME PROGRAMME POUR 2022-2026

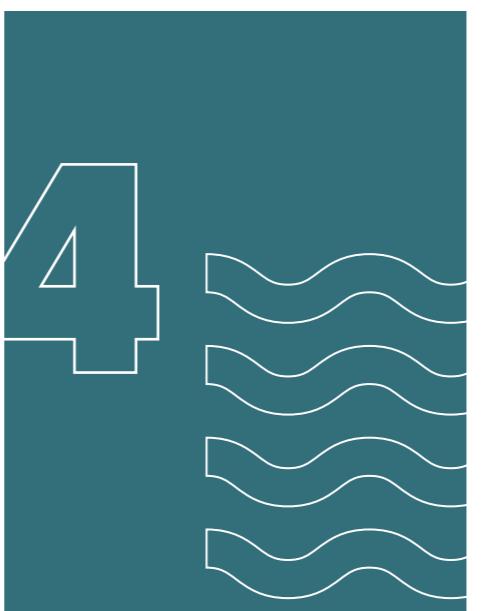


L'EPTB Charente porte l'animation du Programme Re-Sources de reconquête de la qualité de l'eau sur les captages Grenelle de St-Hippolyte et Coulonge, en partenariat avec Eau 17 et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Le premier programme d'actions s'est terminé en 2019. Suite à l'évaluation et la définition de la stratégie réalisée en concertation en 2020, l'année 2021 a été consacrée à la construction des actions, à la validation

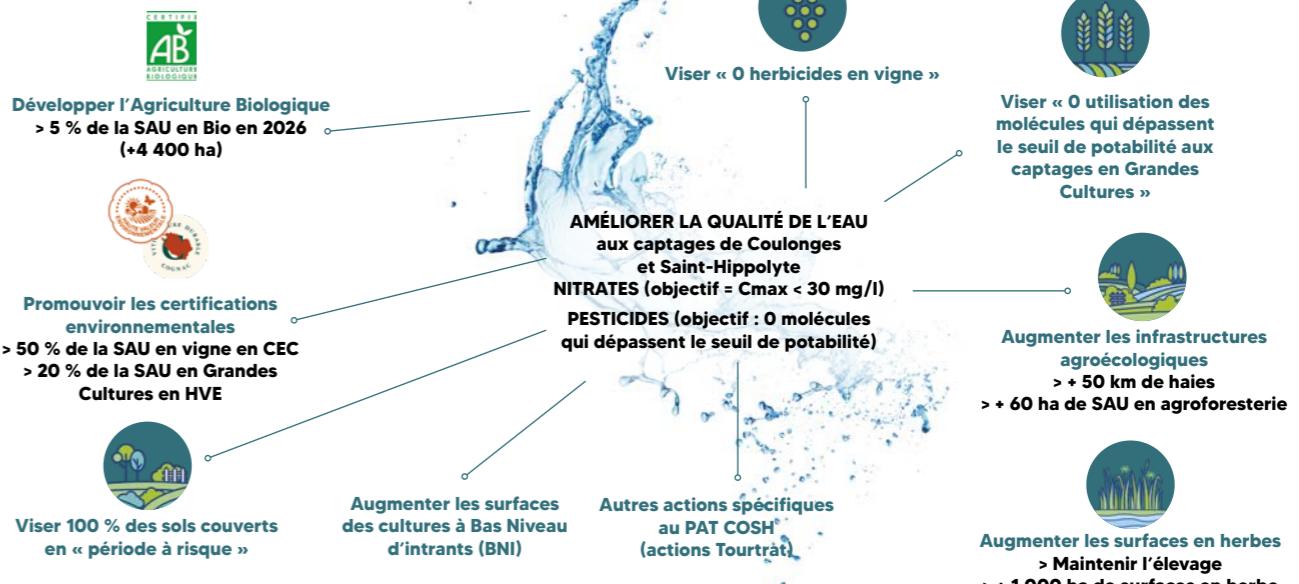
du programme d'actions et du Contrat Territorial 2022-2026 et a permis d'engager les réflexions pour la mise en œuvre opérationnelle des actions dès le début d'année 2022 par l'élaboration des « feuilles de route des partenaires ».

## UN DEUXIÈME PROGRAMME D'ACTIONS PARTAGÉ ET AMBITIEUX :

L'année 2021 a été marquée par la validation du programme d'actions



## 8 ambitions partagées en 17



autour d'axes de travail principalement à destination du monde agricole.

Pour y répondre, 8 ambitions ont été fixées par l'ensemble des porteurs des programmes Re-Sources en Charente-Maritime et validées par tous les partenaires avec des objectifs de résultats à atteindre collectivement pour 2026 (cf. schéma) :

- Viser le « 0 herbicide » en vigne
- Viser le « 0 utilisation » des molécules qui dépassent le seuil de potabilité aux deux prises d'eau (= molécules COSH) en Grandes Cultures
- Viser 100 % des sols couverts en période à risque
- Favoriser et promouvoir les certifications environnementales :

- Certifications Environnementales Cognac (CEC) et Haute Valeur Environnementales (HVE)
- Développer l'agriculture biologique
- Diversifier l'assoulement : Développer les cultures à Bas Niveau d'Intrants (BNI)
- Augmenter la présence d'infrastructures agro-écologiques dans les exploitations agricoles
- Augmenter les surfaces en herbe (prairies permanentes, prairies temporaires, jachères)

## Actions envisagées :

Un panel d'actions est proposé sur le territoire pour répondre aux enjeux de réduction des nitrates et des produits phytosanitaires.

Quelques exemples d'actions :

- Mise en place d'un réseau de fermes pilotes sur le 0 herbicide en vigne,
- Mise en place de groupes d'échanges techniques pour les conseillers et partenaires techniques,
- Expérimentations et acquisition de références,
- Journées de démonstrations et de sensibilisation,
- Diagnostics de conversion à la bio,
- Mobilisation des aides directes existantes (MAEC, aides à l'investissements) et réflexions sur les autres possibilités d'aides pour encourager les changements de pratiques.

Le contrat Re-Sources pour la reconquête de la qualité de l'eau est financé par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, l'Europe (FEADER), l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Charente-Maritime et par l'ensemble des maîtres d'ouvrages des actions. Le coût prévisionnel du contrat s'élève à 10 409 000 €.

Le Contrat Territorial a été signé le 1<sup>er</sup> décembre 2021 par plus de 35 signataires en présence d'Emilie Richaud, Présidente du Domaine de Fontaulière à Cherves Richemont.



La signature du contrat vient marquer l'implication de tous les partenaires pour la mise en œuvre d'actions de reconquête de la qualité de l'eau durant les 5 années du programme.

**LES ACTIONS ENGAGEES 2021  
PAR LES 3 CO-PORTEURS DU PROGRAMME  
(EPTB CHARENTE/EAU 17/CDA  
DE LA ROCHELLE) :**

**Organisation et animation des instances  
de gouvernance du projet**

Afin de partager les actions et la stratégie du nouveau programme d'actions plusieurs réunions ont été organisées en 2021 :

**COMITÉ DE PILOTAGE**

**7 avril 2021**

Validation du programme d'actions 2022-2026

**COMITE TECHNIQUE**

**3 mars 2021**

Présentation des fiches actions et préparation du comité de pilotage de 7 avril

**GROUPE DE TRAVAIL  
AGRICOLE**

**24 mars 2021**

Présentation des fiches actions agricoles du futur programme 2022- 2026 en préparation du comité de pilotage

**6 septembre 2021**

Groupe de travail Indicateurs - Définition des indicateurs de suivi du programme

**23 novembre 2021**

Présentation des MAEC 2022 (réunion co-organisée avec Charente Eaux)

**GROUPE THÉMATIQUE  
DE CONCERTATION**

**14 janvier 2021**

Groupe de concertation sur le développement de l'agriculture BIO

**18 janvier 2021**

Groupe de concertation sur les actions « aménagement des versants »

En parallèle de ces réunions et temps d'échanges collectifs, l'ensemble des partenaires (environ une trentaine de structures) ont été rencontrés individuellement à deux reprises :

· Janvier- Mars 2021 >> pour présenter la stratégie et les fiches actions

et prendre connaissance des engagements de chaque partenaire dans le programme

· Septembre - décembre 2021 >> pour définir les actions de chaque maître d'ouvrage et le niveau d'engagement dans le programme



**Usine d'alimentation en eau potable  
de Coulonge-sur-Charente,**  
localisée sur la commune  
de Saint-Savinien-sur-Charente



**ACTIONS DE  
COMMUNICATION**  
**Lancement  
de la saga vidéo  
du programme  
Coulonge et Saint-  
Hippolyte**

À l'occasion de la signature du contrat, une vidéo de présentation du programme a été réalisée avec Eau 17 et la CDA de La Rochelle. Cette vidéo a pour objectif de présenter les enjeux, la stratégie et les ambitions du nouveau programme, elle est disponible pour tous les partenaires et a déjà été présentée lors de plusieurs événements.



ELLE EST DISPONIBLE SUR  
**LA CHAINE YOUTUBE  
DE L'EPTB ET SUR  
LES RÉSEAUX SOCIAUX**



## Actions de sensibilisation : mon territoire au fil de l'eau

Depuis 2016 un travail a été engagé avec les associations d'éducation à l'environnement et l'ensemble des animateurs du bassin de la Charente pour concevoir un projet pédagogique de sensibilisation à destination des scolaires et du grand public.

C'est la commune de Mouthiers-sur-Boëme qui a accueilli le dispositif sur l'année scolaire 2020/2021. Les CM1 et CM2 de l'école ont bénéficié de quatre séances animées par les Jardins d'Isis et Charente Nature.

Pour clôturer l'année scolaire, une balade au fil de l'eau a également eu lieu dans le bourg de la commune avec plusieurs étapes animées, le 5 juin 2021.

En 2021/2022, c'est la commune de La Couronne qui s'est lancée dans le dispositif.

## Actions de sensibilisation : présentation du bilan qualité et du nouveau programme

L'EPTB Charente a été sollicité pour participer et intervenir lors de différentes instances des partenaires pour présenter les données qualité et le nouveau programme d'actions :

- 26 février 2021 : Assemblée générale des négociants de Charentes (NACA)
- 11 mars 2021 : Formation accompagnateur technique de la Certification Environnemental Cognac (BNIC)
- 26 avril 2021 : Commission Locale de SAGE Charente
- 14 juin 2021 : Réunion conseillers (CARC)
- 29 septembre 2021 : Comité syndical du syndicat du bassin du Né
- 1<sup>er</sup> novembre 2021 : Commission protection de la ressource (Eau 17)
- 8 novembre 2021 : Présentation du programme d'action Coulouge et Saint-Hippolyte

## Mise en place d'un outil de suivi du programme : Odeliane

En 2020, l'EPTB Charente s'est doté d'un outil de suivi du futur programme d'actions : Odéiane, développé par la société Envyli. Cet outil permet de compiler toutes les informations liées au programme et à l'évolution du territoire : actions, évolution des parcelles des agriculteurs, suivi des partenaires, calcul d'indicateurs... La mise en place d'Odéiane est en cours avec l'intégration du programme d'actions et des fiches actions. Sur un grand territoire comme celui de Coulouge et Saint-Hippolyte, cet outil sera précieux pour suivre au mieux le programme et l'ensemble des partenaires engagés.



## Accompagnement des partenaires dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de leurs actions

L'année 2021 étant une année de transition pour l'élaboration du 2<sup>me</sup> programme d'actions, peu d'actions ont été réalisées sur le bassin. Seules quelques actions collectives ont été menées afin de ne pas « casser » la dynamique initiée lors du premier programme. Aussi, l'EPTB Charente a participé à plusieurs actions de groupes et journées techniques aux cotés des partenaires. Ces journées sont l'occasion pour l'EPTB Charente de rappeler les enjeux et actions du bassin.

## PARTICIPATION AUX AUTRES PROJETS ET RÉUNIONS SUR LES POLLUTIONS DIFFUSES SUR LE BASSIN CHARENTE

### Participation au réseau des animateurs Re-Sources

Les captages de Saint-Hippolyte et de Coulouge étant intégrés dans la démarche Re-Sources, l'EPTB Charente est membre du réseau des animateurs Re-Sources. Ce réseau permet de partager les expériences et d'échanger sur les difficultés rencontrées.

L'EPTB Charente a ainsi participé à 2 réunions du réseau Re-Sources en 2021 ainsi qu'à l'évaluation régionale du programme.

## Participation aux comités de pilotage de la Certification environnementale cognac (CEC)

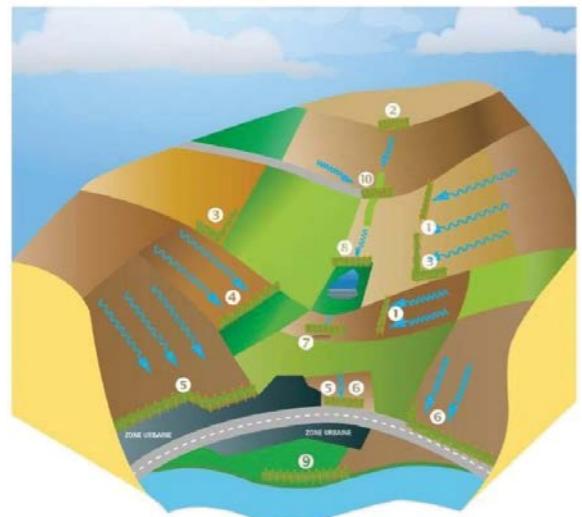
Depuis 2019, le BNIC porte la démarche collective de Certification Environnementale Cognac qui reprend les objectifs de la certification HVE et des exigences spécifiques de la filière Cognac. L'EPTB Charente a été associé à la construction et à la mise en œuvre de la démarche et participe au comité de pilotage.

## Suivi et participation aux autres démarches liées aux enjeux de reconquête de la qualité de l'eau du bassin de la Charente

### L'EPTB Charente participe :

- au Projet Alimentaire du Grand Angoulême et aux actions du site Eau et Bio,
- aux comités de pilotages et groupes de travail des contrats Re-Sources des aires d'alimentation des captages de Charente,
- au comité de pilotage et à l'élaboration du futur contrat Re-Sources de l'Arnoult/Lucérat.





- Au pied des versants de pente > 5 % qui souffrent d'érosion en rigole
- Perpendiculaire à un axe de ruissellement
- En coin de parcelle
- A l'interface entre parcelle cultivée et prairie
- En protection rapprochée d'une zone urbaine
- En protection rapprochée d'une route
- En protection rapprochée d'une bâtière (puits karstique)
- En protection rapprochée d'un ouvrage de réduction des inondations
- En renforcement d'une bande enherbée le long de la rivière
- En association avec une bande enherbée de talweg

Source : AREAS



## Étude de ralentissement dynamique des crues

En 2021, la cartographie **des zones préférentielles d'écoulement** a été finalisée et une cartographie dynamique a été élaborée. Les données sont accessibles sur demande sous format SIG (Système d'Information Géographique).

### Élaboration du tableau de bord du SAGE

Un temps important a été consacré au renseignement et la fiabilisation **du tableau de bord (TDB)**. L'élaboration du tableau de bord a mobilisé un groupe de travail, réuni en juillet 2021, pour discuter et valider l'architecture du TDB 2020. Quelques indicateurs ont été ajustés au regard de la faisabilité effective de récupération de données.

Au cours de l'année 2021, la cellule animation a poursuivi la collecte et le renseignement des indicateurs du tableau de bord du SAGE Charente pour l'année 2020 et ceux de 2021.

L'objectif est de disposer d'une version consolidée du TDB version 2020 pour le présenter en CLE en 2022 et finaliser sa version 2021.

### Détermination des débits biologiques



En application de la disposition E53 du SAGE, une étude de définition des débits biologiques a été engagée en 2020 en inter-SAGE avec les SAGEs Boutonne et Seudre. Elle est réalisée en partenariat avec le Département de Charente-Maritime pour la définition du débit minimum biologique sur le barrage de Saint-Savinien. L'EPTB Charente assure la gestion administrative et technique du groupement de commandes. L'étude est prévue sur une durée de 4 ans. Pour le bassin de la Charente, l'objectif est de définir des valeurs de débits biologiques :

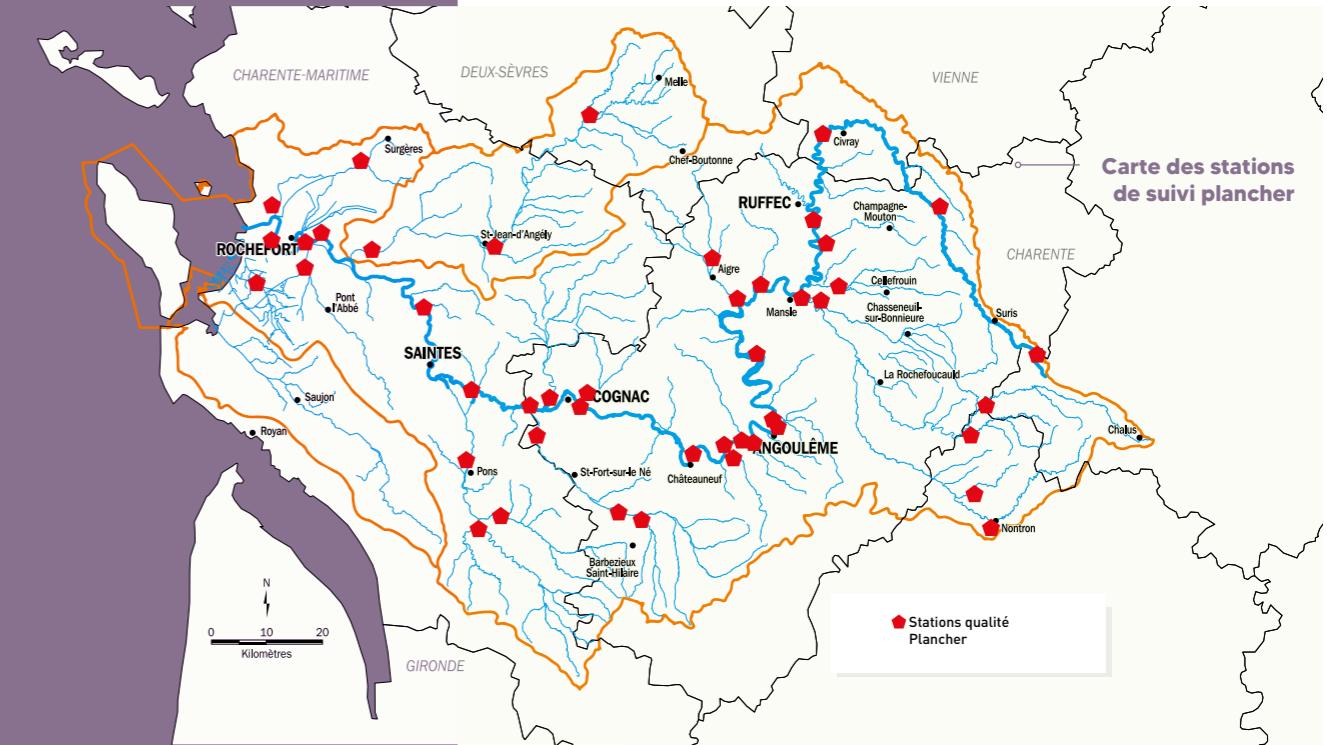
- Pour l'Aume-Couture, la Seugne et l'Antenne : un comité technique s'est tenu le 12 juillet 2021, des campagnes de terrain ont été menées au printemps et à l'été 2021 sur les secteurs Antenne et Aume-Couture,
- Pour l'estuaire de la Charente et le barrage de Saint-Savinien : un comité de pilotage et un comité scientifique ont été organisés en 2021.

### Harmonisation et valorisation des suivis qualité d'eau

En application de la disposition F82 du PAGD du SAGE Charente, le travail commencé en 2020 a été poursuivi en 2021 afin de définir les niveaux de suivi plancher et optimal de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques et pour valoriser et partager l'ensemble des données produites. Le niveau plancher correspond au suivi indispensable pour une évaluation minimale cohérente à l'échelle du bassin Charente ; le niveau optimal au suivi nécessaire pour une évaluation minimale cohérente à l'échelle des différents sous-bassins de la Charente. Les stations des niveaux plancher et optimal de suivi de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques en secteur continental (hors marais et estuaire) ont été :

- Discutées lors de 7 réunions de concertation locale entre le 11 janvier et le 1<sup>er</sup> juin
- Finalisées dans le cadre d'une réunion du groupe technique sur l'état du bassin réuni le 9 juin
- Validées par la CLE du 5 juillet 2021

Par ailleurs, le développement d'un outil de valorisation et de partage des données en ligne (E-Qualité) a été engagé en 2021. Enfin, la thématique sur les polluants émergents, dont les perturbateurs endocriniens, propre à la disposition F86, a été débattue les 3 et 4 juin 2021 lors des causeries CHAMPLAIN.



La cellule d'animation est chargée de mettre en œuvre les actions de communication définies par la CLE.

Une page du site internet de l'EPTB Charente est consacrée depuis 2011 au SAGE, ainsi qu'un espace collaboratif réservé aux acteurs de l'élaboration. La cellule d'animation met à jour l'avancée du SAGE et met en ligne les documents de travail et les documents validés (compte-rendu de réunions, rapports d'études...).

Comme en 2020, la page du SAGE Charente est la 5<sup>ème</sup> page la plus visitée du site, avec 1 670 vues en 2021, celle de l'espace Pro de la CLE Charente arrive en 9<sup>ème</sup> position avec 762 vues.

### Développer et adapter les dispositifs pour mesurer les flux sur le bassin Charente

L'EPTB Charente a initié en 2021 une réflexion pour assurer un couplage entre suivis des débits et des concentrations sur les stations plancher du suivi qualité validées sur la partie continentale du périmètre du SAGE (disposition F82). D'un point de vue météorologique, l'EPTB Charente a identifié qualitativement et quantitativement des besoins minimums d'instrumentation et de maintenance hydrométriques sur le secteur fluvial du périmètre du SAGE Charente pour pouvoir déterminer des débits instantanés et ainsi estimer des flux de nutriments et/ou polluants (valeurs discrètes) à hauteur des stations plancher de suivi qualité validées par la CLE. Sur ces bases, la rédaction d'un cahier des charges a été initiée, comprenant notamment :

- fourniture, installation et sécurisation d'échelles limnimétriques permettant la mesure de hauteur d'eau sur site en rivière ;
- réalisation de jaugeages permettant l'établissement et le contrôle de courbes de tarage.

### Animation de réseaux

Le réseau des animateurs de gestion de l'eau de la Charente et de ses affluents regroupe l'ensemble des animateurs de collectivités porteuses d'opérations de gestion territorialisée de reconquête ou de préservation de l'état de l'eau sur les bassins Charente, Boutonne et Seudre. Il intègre les animateurs de SAGE (Charente, Boutonne, Seudre), de dispositifs territoriaux de gestion intégrée de bassins versants (Né), des programmes d'actions Re-Sources et des projets de territoire pour la gestion de l'eau (Aume-Couture, Seugne, Boutonne, Charente aval, Seudre).

#### En 2021, l'EPTB Charente a assuré le secrétariat et l'animation de deux rencontres plénières, en partie présente, en partie en visioconférence :

- Le 25 janvier : bilan du second semestre 2020 et perspectives premier semestre 2021 ;
- Le 26 août - bilan du premier semestre 2021 et perspectives second semestre 2021.

Ces rencontres permettent de faire le point sur les travaux ou réflexions à mener en commun et si nécessaire de mettre en place des sous-groupes de travail pouvant être élargi à d'autres acteurs. Lors des rencontres plénières du réseau, un point d'avancement est également réalisé sur les travaux des groupes.



POUR EN SAVOIR PLUS :  
<https://www.fleuve-charente.net/domaines/le-sage/projet-2>

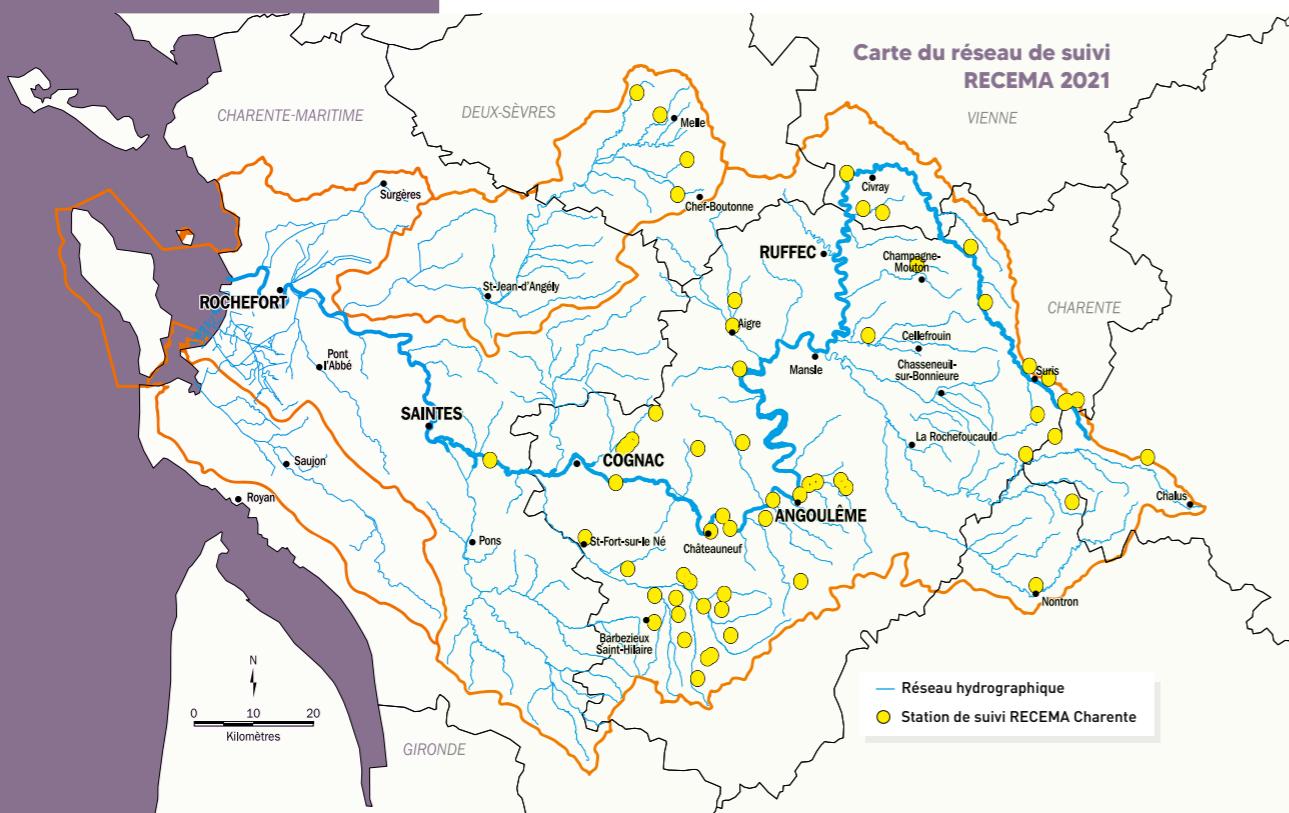
## RECEMA RÉSEAU D'EVALUATION COMPLÉMENTAIRE DE L'ETAT DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Le RECEMA (Réseau d'Evaluation Complémentaire de l'Etat de l'eau et des Milieux Aquatiques) a pour objet l'acquisition et la valorisation de données sur l'état de l'eau et des milieux aquatiques du fleuve Charente et de ses affluents. Il comprend un réseau de stations de suivi cohérent et complémentaire des autres réseaux sur le bassin, notamment ceux sous maîtrise d'ouvrage de l'Agence de l'eau ou des Départements 17, 79 et 24. Le RECEMA Charente constitue également un dispositif de suivi permettant à l'EPTB Charente de contribuer au suivi des stations plancher du SAGE.

Il s'agit d'un dispositif partenarial qui associe en 2021, 13 structures locales de gestion de l'eau (syndicats mixtes compétents en matière de GEMAPI ou EPCI), autour de l'EPTB Charente qui assure la coordination du groupement de commandes. Un partenariat avec le Département de Charente-Maritime permet également d'exploiter et de valoriser les résultats via un outil global à l'échelle du bassin : AquaTIC.

En 2021, l'EPTB Charente a réalisé :

- La synthèse de l'année 2020
- La coordination du groupement de commandes, le suivi technique, administratif et financier de la programmation 2021 comprenant 61 stations suivies (physicochimie, pesticides, microbiologie, hydrobiologie)
- La mise à jour de la base de données bancarisées
- L'animation technique, administrative et financière de la programmation 2021
- La pré-programmation RECEMA pour l'année 2022.



# Communication ET sensibilisation

## Statistiques de fréquentation du site internet

Depuis sa mise en ligne en janvier 2016, le site internet s'est développé et a vu sa fréquentation augmenter de 79 % en 4 ans. Après une baisse de 13 % en 2020, certainement en raison de la situation sanitaire, le site a récupéré 10 % de ses visiteurs en 2021.

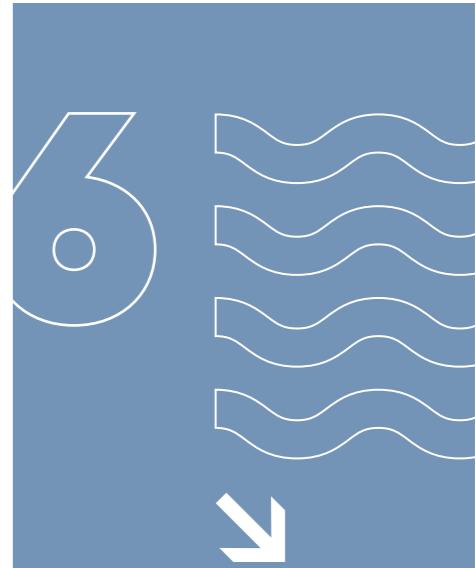
## Développement sur les réseaux sociaux

L'EPTB Charente continue de développer sa présence sur les réseaux sociaux. C'est maintenant près de 1 000 abonnés que compte la page Facebook de l'EPTB. Vous pouvez y retrouver toutes nos actualités récentes !



L'année 2021 a été marquée par une importante crue du fleuve Charente, à cette occasion de nombreuses photos et vidéos aériennes ont été réalisées. L'ensemble est à retrouver sur Instagram et YouTube.

À noter ! Depuis 2021, l'EPTB Charente est également présent sur LinkedIn ! Ce réseau permet de diffuser des informations plus techniques et de promouvoir les offres d'emplois disponibles.



L'ensemble des publications restent disponibles sur nos réseaux sociaux :



@EPTBFleuveCharente



@eptbcharente



@EPTBCharente



EPTB Charente



EPTB Charente

# Compte administratif 2021

## Évolution des comptes administratifs de l'EPTB Charente (hors budget annexe lié à la gestion du bâtiment administratif en copropriété)

### Les dépenses

Compte-tenu des missions exercées par l'EPTB Charente, l'essentiel des dépenses relève du fonctionnement. Les dépenses d'investissement concernent majoritairement la gestion du barrage de Lavaud et le développement des plateformes E-tiage, E-cru et E-qualité.

Pour la section de fonctionnement, les dépenses réalisées représentent **2 025 637,23 €**.

Pour la section d'investissement, les dépenses réalisées représentent **275 189,01 €**.

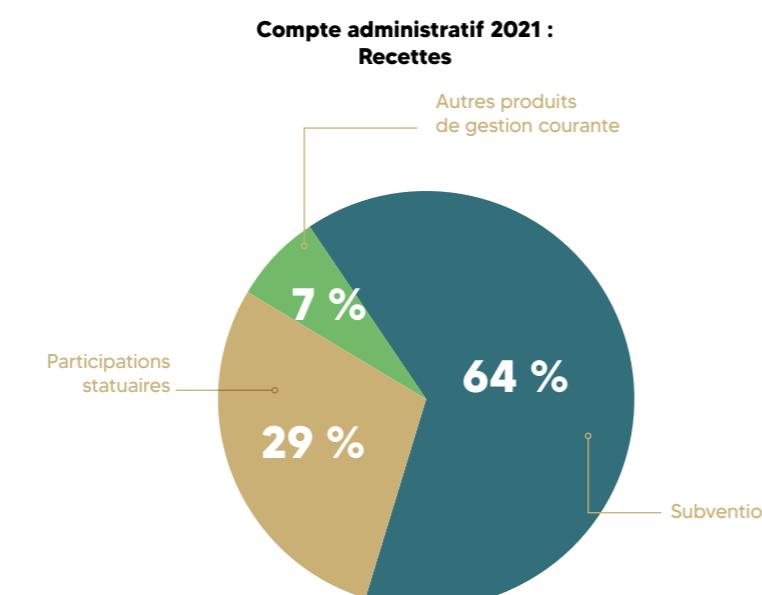
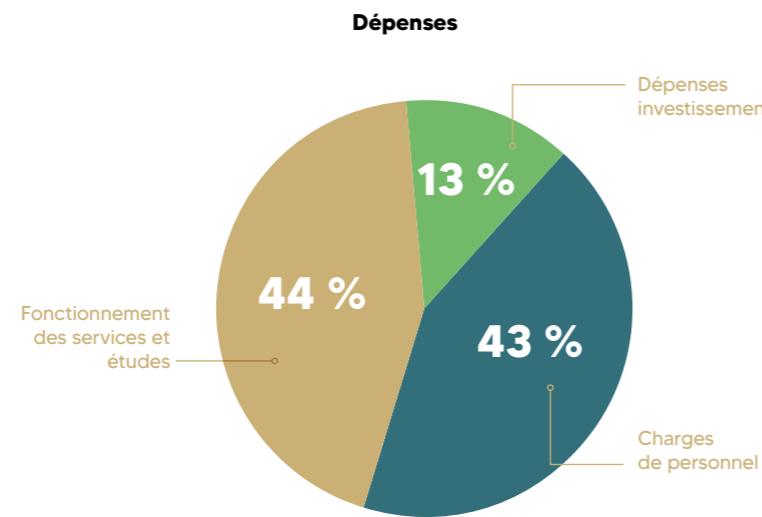
### Les recettes

L'EPTB Charente n'a pas de fiscalité propre. Ses recettes dépendent des contributions de ses membres sur la base des participations prévues dans les statuts. Il perçoit également une redevance pour l'exploitation du barrage de Lavaud.

L'EPTB Charente a par ailleurs un effet levier qui lui permet de mobiliser des cofinancements, notamment de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, de l'Etat (fonds Barnier), de l'Union européenne (fonds européen de développement régional), et autres organismes.

Les recettes annuelles réalisées représentent **2 283 793,47 €** dont une opération d'ordre budgétaire de 107 738,13 € correspondant aux amortissements.

Il faut noter que la réception des subventions est décalée dans le temps. Le graphique ci-contre montre la répartition des recettes.



## L'équipe de l'EPTB



## RESSOURCES HUMAINES EN 2021

### Les effectifs au 31 décembre 2021 sont les suivants :

- 11 agents titulaires
- 8 agents contractuels
- 1 agent mis à disposition par le Département de la Charente
- 1 agent en détachement auprès du Ministère de la transition écologique et solidaire
- 3 étudiants stagiaires (Période 6 mois)

## Réunions tenues en 2021

Plusieurs séances, réunissant les membres de l'EPTB Charente ont eu lieu :

**12 janvier 2021**  
Comité syndical

**20 octobre 2021**  
Comité syndical

**2 mars 2021**  
Comité syndical

**14 décembre 2021**  
Bureau syndical

# LES **membres** DE L'EPTB Charente

## ↓ DÉPARTEMENTS



## ↓ COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET D'AGGLOMERATION



## ↓ SYNDICATS DE BASSIN VERSANT



EPTB *Charente*

Etablissement Public Territorial de Bassin Charente

Siège :  
5, rue Chante-Caille  
ZI des Charriers  
17100 SAINTES  
T. 05 46 74 00 02  
eptb-charente@fleuve-charente.net

Antenne locale :  
Le Paradis, 16430 BALZAC  
[www.fleuve-charente.net](http://www.fleuve-charente.net)

